



Stratégie territoriale de la prévention de la délinquance 2015-2017







### Rappel aux textes de référence

- > Loi sur la prévention de la délinquance du 05 mars 2007
- Loi pour la sécurité intérieure du 18 mars 2003
- > Loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure du 29 août 2002
- Loi pour la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001
- Loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité du 21 janvier 1995.

Vu la circulaire interministérielle du 04 décembre 2006 relative aux contrats locaux de sécurité de nouvelle génération,

Vu la loi nº 2007-297 du 05 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance,

Vu les conditions fixées par les textes en vigueur pour la conclusion d'un contrat local de sécurité sur la commune d'Orly :

- ✓ Un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) créé par délibération municipale le 26 septembre 2002.
- ✓ Un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) signée
- ✓ Un diagnostic local sécurité qui met en exergue une délinquance significative sur la commune.

Il est décidé la signature d'un contrat local de sécurité de nouvelle génération entre le Préfet du Val de Marne, le Procureur de la République, L'inspecteur d'Académie, la Maire d'Orly.

A Orly, le		
La Maire d'Orly	Le Préfet du Val de Marne	Le Procureur de la République
Christine JANODET	Thierry LELEU	Nathalie BECACHE

Le Recteur d'Académie Béatrice Gilles

Le Directeur de Valophis Habitat
Patrice BERGOUGNOUX

Le Directeur Général d'ICF Habitat La Sablière Jean-Luc VIDON

#### **SOMMAIRE**

KA	PPEL AUX TEXTES DE REFERENCE	1
PR	EAMBULE	4
I.	PRESENTATION DE LA COMMUNE	5
Α.	SITUATION GEOGRAPHIQUE	E
В.	Donnees demographiques	
Ь.	Evolution de la population	
	2. Evolution de la population par tranche d'âge	
	3. Familles	
	4. Logements	
C.	EDUCATION ET EMPLOIS	
l.	EDUCATION	
1.		
	2) Taux de scolarisation selon l'âge	
	3) Diplôme le plus élevé	
	4) Orly au cœur de la réforme de l'éducation prioritaire	
	5) Projet Educatif De Territoire	
II.	EMPLOI	
	1) Les catégories socioprofessionnelles	
	2) Evolution du taux de chômage	
	3) Le chômage au sein des quartiers prioritaires	
	4) Aide à l'emploi	
D.	LE REVENU FISCAL	
E.	LES EQUIPEMENTS	
	1. En matière d'équipements publics	
_	2. Les commerces	
F.	TRANSPORTS	
G.	ZONES D'ACTIVITES	23
II.	DIAGNOSTIC PARTAGE DE LA DELINQUANCE	24
A.	Donnees de la delinquance sur le territoire d'Orly	24
	Evolution de la délinquance depuis 2010	
	2. Comparatifs du nombre de délit	
	3. Evolution entre 2013 et 2014	
В.	DONNEES DE LA DELINQUANCE VALOPHIS	
C.	DONNEES DELINQUANCE TRANSPORT EN COMMUN	
III		
A.	ACTIONS A L'INTENTION DES JEUNES EXPOSES A LA DELINQUANCE	36
	1. Prévention	36
	2. Prévenir la récidive	36
<b>D</b>	ACTIONS BOLLD AMELIODED LA PREVENTION DES VIOLENCES ENTRE AUX PRIMERS	
B. DES	ACTIONS POUR AMELIORER LA PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES S VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET L'AIDE AUX VICTIMES	
	1. Améliorer l'aide aux victimes	37
	2. Accompagnement des auteurs de violences conjugales	
	3. Mobiliser l'ensemble de la société	
C		
C.	ACTIONS POUR AMELIORER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE	
	1. Permettre la cohérence des interventions en matière de prévention, sécurité e	
	tranquillité publique à l'échelle communale	
	2. Permettre une réappropriation durable des espaces publics	38

	3. Permettre une amélioration continue du cadre de vie des quartiers concernés e	
	une appropriation plus importante des quartiers par les habitants	
	4. Développer l'esprit civique et la citoyenneté	. 38
	5. Développer l'éducation à la sécurité routière de manière concertée et développe	oer
	une conscience citoyenne	. 39
	6. Favoriser la médiation et la communication dans les quartiers et auprès de la population pour limiter la délinquance et les incivilités	20
		. ၁૭
	7. Accompagner les victimes et favoriser l'accès au droit en installant des	20
	intervenants de proximité	
	8. METTRE EN COHERENCE LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA CITOYENNETE DANS TOUS LES LIEUX	
	ESPACES PUBLICS, ECOLES, MAIRIE ET INSTITUTIONS PUBLIQUES	. 39
IV.	LA GOUVERNANCE	. 40
	1. Les instances	. 40
	La formation plénière du CLSPD	. 40
	La formation restreinte du CLSPD	. 40
	Les groupes thématiques	. 40
	Les réunions Inter Bailleurs	. 40
	2. Le Règlement intérieur et charte déontologique	. 41
	Règlement intérieur	
	Charte déontologique	. 41
V.	EVALUATION	.41
A.	UNE EVALUATION GLOBALE DU CLS	.42
B.	DES EVALUATIONS PARTICULIERES DE CHAQUE ACTION	. 43
\/T	ANNEVEC	

#### Préambule

La sureté est un droit fondamental pour tout citoyen. Pour ce faire, des Contrats Locaux de Sécurité ont été mis en place dès 1997 afin d'harmoniser l'ensemble des dispositifs existants au plan local. Véritable engagement formalisé, le contrat local de sécurité engage les co-signataires, le Préfet (et les services de l'État), le Président du Conseil départemental et les services de l'aide sociale et de prévention spécialisée, le Maire et l'Éducation nationale mais aussi les transporteurs, les bailleurs, les forces vives locales. Sur un même territoire, ces partenaires cherchent à agir ensemble et permettent un diagnostic partagé.

A Orly, le 1er Contrat Local de Sécurité (CLS) a été signé en 1999, dans le cadre intercommunal (Choisy-Le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi), lié à la géographie de la Politique de la ville. Il reposait sur trois axes :

- Renforcer l'efficacité des institutions (réinvestir par une présence accrue, l'espace urbain et assurer aux habitants le droit à la sûreté),
- Développer l'éducation à la citoyenneté,
- > Renforcer la prévention, améliorer la solidarité et la vie quotidienne.

L'évaluation du CLS est l'une des tâches dévolue au CLSPD (Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de la ville d'Orly. L'élaboration de la nouvelle stratégie territoriale de prévention de la délinquance de la ville d'Orly est une traduction directe des nouvelles dispositions législatives et réglementaires. Il s'inscrit dans la continuité de la politique de sécurité menée à Orly. Toutefois, il réoriente certaines actions, et en créer de nouvelles.

Pour être efficace, il doit être fondé sur un diagnostic local de sécurité (DLS) détaillant l'évolution de la délinquance. Ce diagnostic est le préalable nécessaire à l'élaboration du programme d'actions. Pour chaque action, une fiche-action est établie. Suivant les instructions ministérielles (circulaire susmentionnée), sur chacune de ces fiches sont indiqués les responsables de l'action, ses bénéficiaires, les zones concernées, etc. Il s'agit de donner à chaque fiche un contenu précis, objectif et évaluable. En outre, chaque fiche prévoit un calendrier de mise en œuvre et mentionne les indicateurs retenus pour procéder à l'évaluation. Cette évaluation, menée annuellement et exposée lors des réunions du CLSPD, permet d'apprécier l'efficacité des actions et, le cas échéant, de procéder à une réorientation des objectifs.

#### I. Présentation de la commune

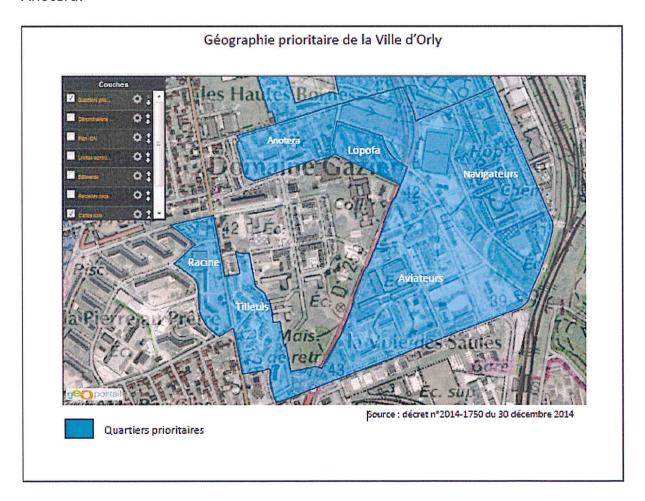
#### A. Situation géographique

Située à 9 km au sud de Paris, la Ville d'Orly est encadrée à l'Est par la Seine et à l'Ouest par la plateforme aéroportuaire qui marque une limite avec le département de l'Essonne. D'une superficie de 669 hectares, la commune d'Orly, dans le département du Val de Marne est limitrophe :

- > à l'Ouest de la commune de Rungis,
- > au Nord de la commune de Thiais,
- > au Nord-Est de la commune de Choisy le Roi
- > au Sud-Est, de la commune de Villeneuve-le-Roi

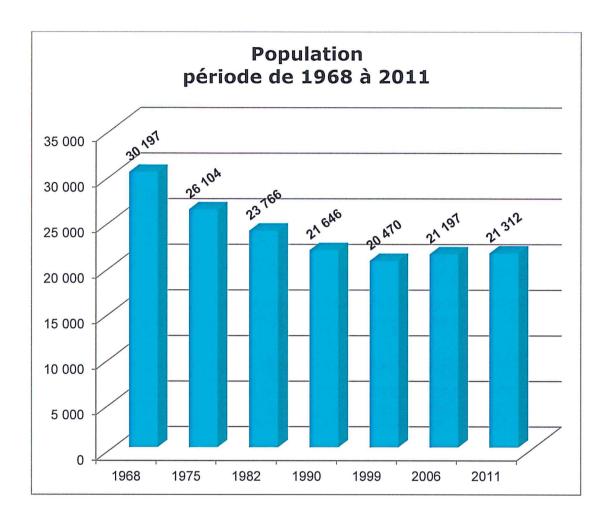
#### **Des Quartiers prioritaires**

Le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 a défini le nouveau périmètre du quartier prioritaire de la Ville d'Orly : quartier Est (code QP094031), comprenant donc le quartier des Navigateurs, le quartier des Aviateurs, le quartier Tilleuls 1 et 2, la façade de l'avenue des Martyrs de Châteaubriant et la Résidence Anotera.



#### B. Données démographiques

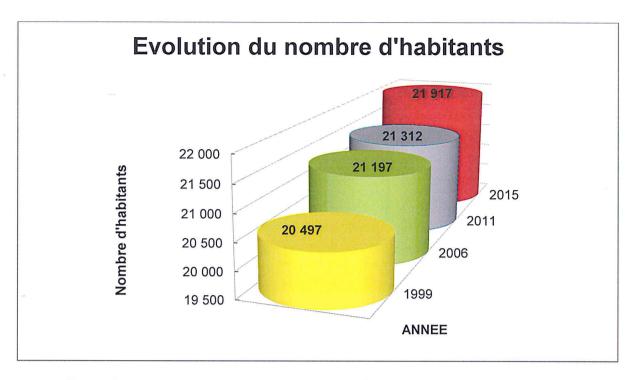
#### 1. Evolution de la population



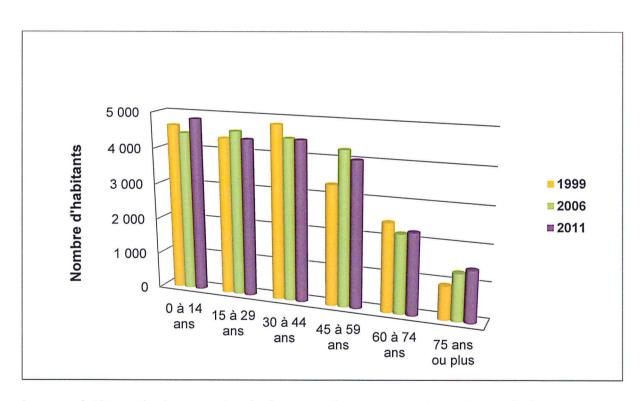
Aujourd'hui le décompte de la population municipale 2015, avec 21 917 habitants, signe une nouvelle reprise démographique après la chute importante et continue depuis la fin des années 1960 consécutive d'un ample desserrement des ménages.

Ce mouvement de reprise démographique illustre l'effort d'aménagement et de reconstruction qui s'est opéré sur le territoire parallèlement à un mouvement de renouvellement urbain, débuté avant même le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU).

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) d'Orly, adopté le 24 octobre 2013, pour la période 2013/2018, présente un objectif de construction de 250 logements par an, supérieur au rythme précédemment constaté sur la commune, afin d'aboutir à un rééquilibrage géographique et quantitatif de l'offre privée et sociale et assurer une meilleure mixité et diversité sociale sur l'ensemble des quartiers orlysiens.



#### 2. Evolution de la population par tranche d'âge

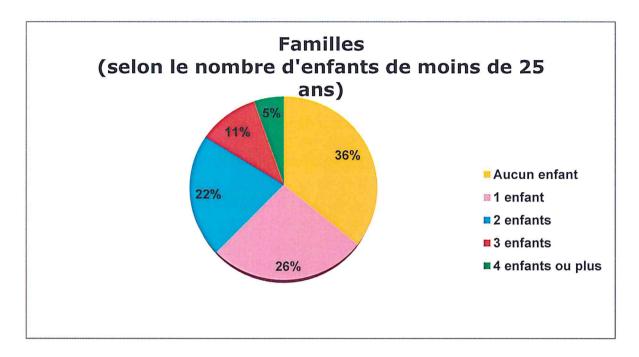


La population orlysienne est relativement jeune : en 2010, 36 % de la population à moins de 25 ans contre 32,5% à l'échelle départementale. Dans le même temps, 16,8% de la population à plus de 60 ans (18% à l'échelle du département). Cette proportion demeure stable depuis 1999 contrairement au département qui voit sa population vieillir (16 % de plus de 60 ans dans le Val-de-Marne en 1999).

#### 3. Familles

En 2011, 5 400 familles composent la population orlysienne. Ces familles se caractérisent par un nombre importants de jeunes enfants (0-3 ans) et d'adolescents (11-17 ans).

La structure moyenne des familles est de 2,5 personnes en moyenne.



Les cellules familiales monoparentales représentent 23.3% des familles orlysiennes et les familles nombreuses 16,6%.

Ces deux profils familiaux sont d'autant plus marqués au sein du grand ensemble

- Familles monoparentales : 32,6% aux Navigateurs et 30,3% à Pierre-au-Prêtre,
- Familles nombreuses : 22,2% aux Aviateurs et 19,6% aux Navigateurs et la Pierre-au-Prêtre.

#### 4. Logements

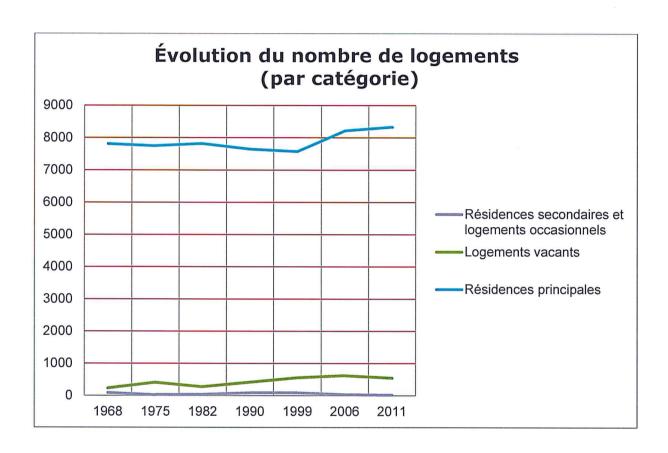
La Ville d'Orly, a dès les années 1980, inscrit son projet de ville qui vise à réduire les fractures urbaines et sociales de la commune, dans les politiques publiques, et en particulier la Politique de la Ville, depuis son inscription comme Ilot sensible national en 1982 jusqu'à la Convention de rénovation urbaine de février 2005.

Au 1er janvier 2011, la Ville comptait 4 801 logements locatifs sociaux, soit 57,2% de l'ensemble des résidences principales. Cette part du logement social est toutefois en nette diminution (70% de logements sociaux en 2001) du fait de la volonté de diversification de l'habitat dans le grand ensemble avec le projet

ANRU (démolition de 641 logements sur le quartier des Aviateurs et de 139 logements à la Pierre-au-Prêtre pour 392 reconstructions).

Aujourd'hui, le grand ensemble présente toujours une très forte proportion de logements sociaux au sein d'un parc géré en grande majorité par Valophis (4 671logements, soit près de 88% du parc).

La part de logements sociaux varie fortement d'un quartier à l'autre au sein du grand ensemble : 30,7% de locataires du parc social à Calmette contre plus de 96% aux Aviateurs et Navigateurs.



#### C. Education et emplois

"L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde." (Nelson Mandela)

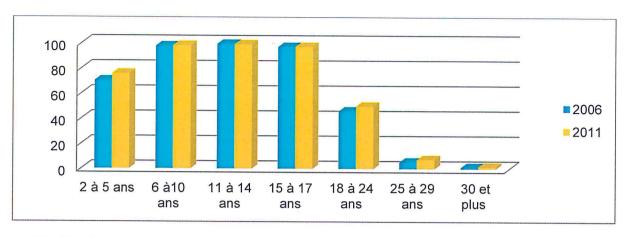
#### Education

Sur la Commune d'Orly, 21 établissements scolaires sont implantés et accueillent **4 391** élèves.

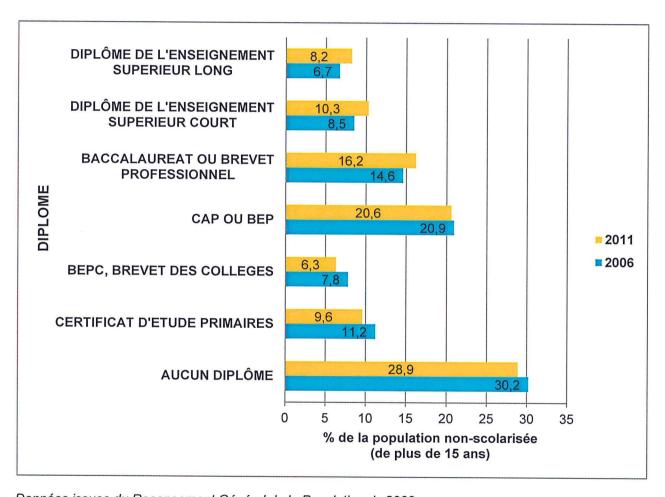
#### 1) Effectifs scolaires

	ETABLISSEMENT	NOMBRE D'ELEVES	SITUATION	тота	L.
	Cité Jardins	24			
	Jean Moulin	200			
	Romain Rolland	124	REP		
7 écoles maternelles	Noyer-Grenot	237	REP	1 259	
maternenes	Joliot Curie	237	REP+		
	Marcel Cachin	242	REP+		
	Paul Eluard	195	REP+		
	Cité Jardins	38			
	Centre	140			3 023
	Jean Moulin	232			
	Romain Rolland A	241	REP		
10 écoles	Romain Rolland B	217	REP	1 764	
élémentaires	Joliot Curie	310	REP+	1 764	
	Marcel Cachin A	182	REP+		
	Marcel Cachin B	144	REP+		
	Paul Eluard A	110	REP+		
	Paul Eluard B	150	REP+		
2 collèges	Dorval	408	REP	887	
_ 00110803	Desnos	479	REP+		1 368
1 lycée	A.Guillaumin	481		481	1 308
IME	Robert Desnos	50		50	50
Ecole sous contrat d'associaion	Poullard des places	103		103	103
				TOTAL	4 544

#### Taux de scolarisation selon l'âge



#### 3) Diplôme le plus élevé



Données issues du Recensement Général de la Population de 2009

En 2010, 29% des jeunes orlysiens âgés de 15 ans et + non scolarisés étaient sans diplômes. Cette observation est en forte progression dans les quartiers des Navigateurs (41,2%), des Aviateurs (40,1%) et de la Pierre-au-Prêtre (39,8%).

Seuls 16,8% des orlysiens, de 15 et +, avaient un diplôme équivalent au supérieur à un bac +2.

#### 4) Orly au cœur de la réforme de l'éducation prioritaire

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013 redéfinit la politique d'éducation prioritaire. Elle a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. L'objectif est de ramener à moins de 10% les écarts de réussite scolaire entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres élèves de France.

Depuis la rentrée scolaire 2014, le collège DESNOS et les écoles du 1er degré (Paul Eluard, Marcel Cachin, Joliot Curie) sont identifiés comme établissements REP+. A ce titre, il bénéficie de moyens supplémentaires (enseignants déchargés d'une heure trente de cours par semaine, prime doublée, l'extension du dispositif D'Col pour le collège, plus de maîtres que de classes pour les écoles du 1er degré...).

#### 5) Projet Educatif De Territoire

Le premier outil pour prévenir la délinquance est l'éducation. La ville d'Orly a voulu créer une cohérence entre les différents dispositifs liés à ces spécificités.

La prévention de la délinquance nécessite de développer une synergie entre les acteurs municipaux afin d'assurer sur le long terme un accompagnement des enfants puis des jeunes pour qu'ils puissent trouver leur place dans la société. Conjuguer et favoriser la transversalité des actions de l'ensemble des acteurs de proximité au sein des différents dispositifs (contrat de ville, projet éducatif de territoire, contrat local de sécurité, contrat local de la santé...)

Ainsi, suite à la réforme de l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, qui prévoyait la modification des rythmes scolaires dans l'enseignement du premier degré, la Ville d'Orly en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs, a souhaité regrouper les 3 heures d'activités périscolaires sous sa responsabilité sur une demi-journée.

Cette démarche expérimentale en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale est définit dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire.

La ville d'Orly a la volonté que le contrat de Ville et le projet éducatif de territoire (PEDT) puissent interagir en cohérence facilitant l'articulation, dans les propositions déclinées, entre les projets d'écoles, d'établissements, de la réussite éducative, et l'offre éducative associative orlysienne.

Cette volonté se traduit, particulièrement sur les actions réalisées lors des temps périscolaires et extra-scolaire en améliorant leur visibilité et leur accessibilité.

En accord avec le contrat de ville et pour favoriser les interactions et la mutualisation des démarches contenues dans les deux dispositifs (contrat de ville et le CLS), les objectifs déclinés dans le PEDT sont :

# > Contribuer à la réussite scolaire de tous par des actions complémentaires à celles des parents et de l'école :

- Favoriser l'accès de tous aux savoirs, aux loisirs, au sport, à la culture.
- Favoriser la complémentarité des actions entre la commune et l'école.
- Améliorer l'organisation des temps scolaires et périscolaires en respectant les rythmes des enfants

#### Continuité et cohérence entre les temps éducatifs :

- Assurer une continuité dans les attentes des partenaires sur les enfants.
- Assurer les repères des enfants pour chacune des périodes de la journée et de la semaine.
- Favoriser l'accueil et la relation aux familles

#### > Contribuer à la collaboration des différents acteurs :

- Améliorer la connaissance mutuelle entre les acteurs.
- Permettre le respect mutuel des différents intervenants.
- Promouvoir l'apprentissage du « vivre ensemble ».

#### > Contribuer au bien-être des enfants :

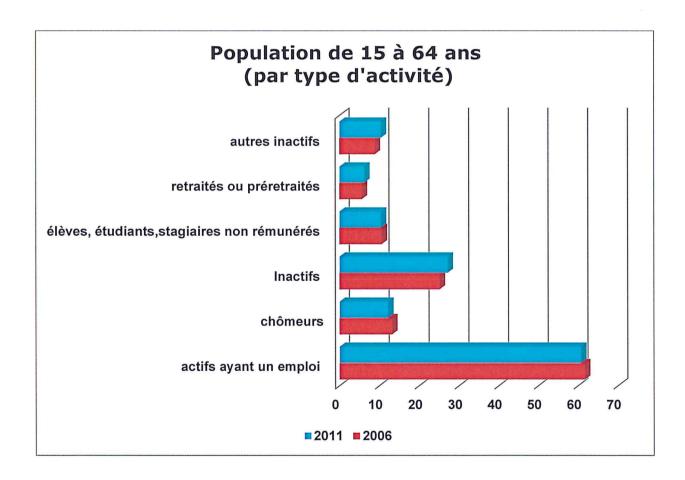
- Permettre aux enfants d'acquérir de bonnes habitudes d'hygiène de vie.
- Favoriser l'éducation nutritionnelle et la promotion des activités physiques.
- Renforcer l'éducation à la responsabilité face au risque.

Un contexte fragile mais des signes visibles d'une évolution socio-économique

L'observation des données socio-économiques montre une évolution notable, celle du renouvellement des catégories socioprofessionnelles : tandis que les ouvriers et employés représentent toujours une part importante de la population (39% en 2009 contre 29% dans le 94), les professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles sont en augmentation (20% en 2009 contre 15 % en 1999)1.

Cette diversification des profils peut s'expliquer par le profil économique même de la Ville d'Orly.

Située au sein d'un bassin aéroportuaire, la ville accueille 27 000 emplois et 26,5% des résidents travaillent à Orly.

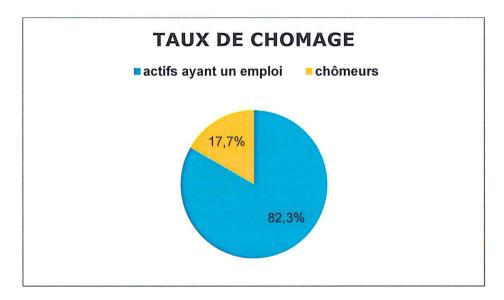


14

Données issues du Recensement Général de la Population de 2009

#### 2) Evolution du taux de chômage

Le taux de chômage de la ville est en légère baisse mais reste significatif, avec une accentuation de la tendance dans le grand ensemble (17,7% de chômage contre 17,4% dans Orly et 8% dans le Val-de-Marne en 2010).



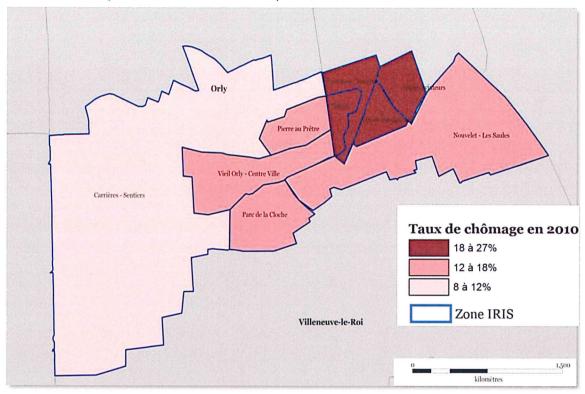
Données issues du Recensement Général de la Population de 2009

Cette tendance générale cache des disparités, aux Aviateurs et aux Navigateurs environ 1/4 des actifs sont au chômage (23,4% aux Navigateurs et 26% aux Aviateurs) tandis qu'à la Pierre-au-Prêtre, le taux de chômage est inférieur à 18%.

#### 3) Le chômage au sein des quartiers prioritaires

De manière plutôt homogène, le taux de chômage est élevé chez les jeunes dans ces quartiers. Cette donnée peut être reliée avec leur faible niveau de qualification. Ainsi, le taux de jeunes non diplômés (supérieur à 17% en 2009) reste largement supérieur au taux départemental (9,2%). De la même façon, les taux de réussite au brevet des collèges sont très inférieurs à celui de l'académie de Créteil (74% au collège Desnos contre 84% dans l'académie).

Des taux de chômage particulièrement élevés chez les jeunes dans ces quartiers. Sources : INSEE 2010 –Iris, INSEE 2010 –Commune, INSEE 2010 –UU



En 2010, 17,4 % des actifs âgés de 15 à 64 ans résidant à Orly étaient au chômage. Ce taux est de 26% aux Navigateurs et de 23,4% aux Aviateurs.

Recensement et activité 2013 des structures emploi/formation présentes sur la Ville et ses environs directs

Structure	Public Visé	Service	Orlysiens en 2013
	Service Public de	l'Emploi	
Pôle Emploi (agence de Choisy le roi)	Demandeurs d'emploi	Accompagnement professionnel à l'emploi	1560 (inscrits en juin 2013)
Mission Locale (agence d'Orly)	Jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans	Accompagnement social et professionnel à l'emploi, à la formation et au logement	778
	Insertion par l'Activite	£ Economique	
PLIE	Personnes en situation	Accompagnement renforcé à l'emploi	118
SIAE partenaires: 1 Atelier et Chantier d'Insertion / 1 Association Intermédiaire / 1 Entreprise d'Insertion / 1 Etablissement et Service d'Aide par le Travail / 1 Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion	d'insertion par l'activité économique (Demandeurs d'Emploi de Longue Durée, Demandeurs d'Emploi +50 ans, allocataires des minima sociaux,)	Accompagnement soccio- professionnel vers l'emploi par le biais d'expériences professionnelles et de formations	19
	Offre de Formatio	n continue	
E2C	Jeunes de 18 à 25 ans en rupture de formation depuis plus d'1 an	Formation continue et accompagnement à la définition du projet professionnel par le biais de stages en entreprises	8
Centre des Formations Industrielles	Jeunes, adultes salariés ou demandeurs d'emploi	Formation initiale et continue dans les domaines de la maintenance automobile et de l'énergie	9
Ecole Georges Méliès	Tous publics	Formation continue et initiale dans le domaine artistique	25

La ville est également dotée d'un Point Information Jeunesse (PIJ) municipal qui permet d'informer les publics des offres de service locales et adaptées aux publics jeunes.

Une agence d'intérim est implantée dans le quartier du Vieil Orly et la ville soutient un projet d'implantation d'un autre groupe d'intérim au Fer à Cheval.

Le service développement économique de la Ville d'Orly est identifié et travaille en partenariat avec différentes structures de la ville et de son périmètre proche.

On peut notamment noter les actions d'Orly International qui organise plusieurs fois par an des « job meetings » au cours desquels des entreprises locales effectuent des recrutements.

La Cité des Métiers, équipement départemental situé à Choisy-le-Roi, est également une structure importante car elle centralise des services d'orientation professionnelle, de centre de ressources et d'ateliers à destination des demandeurs d'emploi.

#### D le revenu fisha

Données issues du Recensement Général de la Population de 2009

En 2011, 58,7% de la population orlysienne relève de la CAF avec plus de 80% des résidents des Tilleuls. 28,3% des allocataires qui vivent sur Orly présentent des revenus dépendant à plus de 50% des prestations sociales et 1/5 dépendent à 100%.

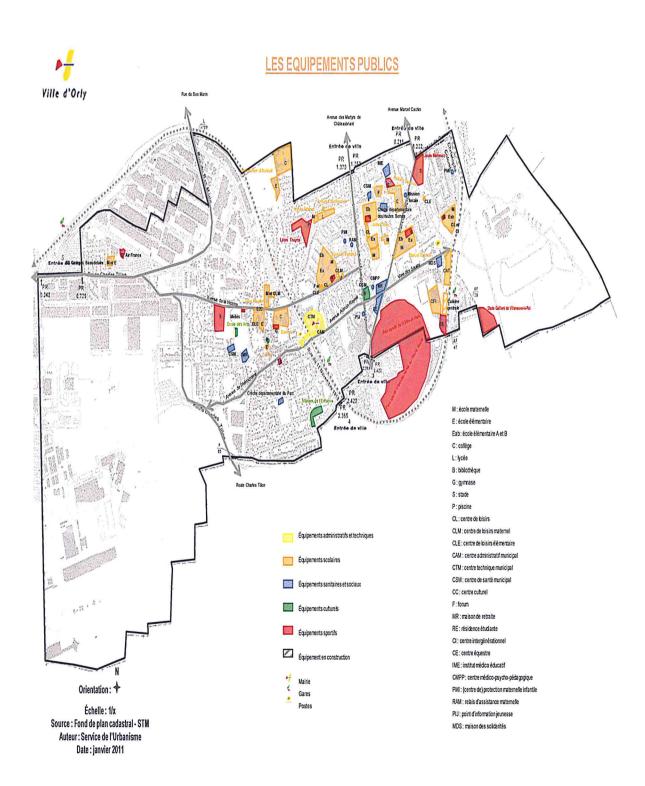
Au regard du revenu fiscal médian par quartiers, on note une forte disparité entre les quartiers du grand ensemble et les autres (le revenu fiscal médian au Parc de la Cloche étant de 2 039 € contre 859 € et 1 000 € pour le quartier des Aviateurs et Navigateurs).

A Orly, en 2010, le revenu fiscal de référence est encore nettement inférieur à la moyenne départementale (1 326€ contre 1 750 € dans le Val-de-Marne). Les disparités communales sont très fortes : d'un IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) à l'autre, le montant du revenu médian peut passer du simple au double (859€ aux Navigateurs contre 2 039€ au Parc de la Cloche).

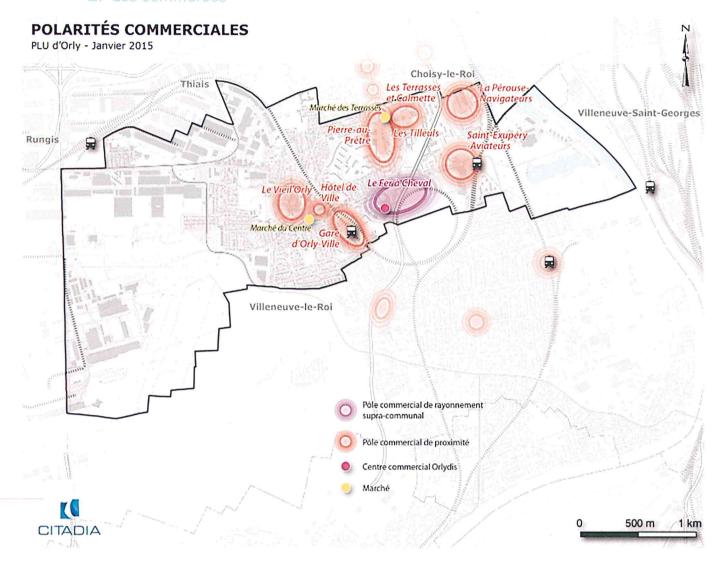
Ces dernières années montrent une tendance à l'amélioration significative des revenus dans l'ensemble de la commune (à l'inverse, les revenus des habitants du parc social au sein du grand ensemble ont plutôt tendance à voir leur revenu se dégrader).

#### E. Les équipements

#### 1. En matière d'équipements publics



#### 2. Les commerces



#### F. Transports

#### La commune est desservie par :

#### > La SNCF:

3 gares desservies par la ligne C du RER:

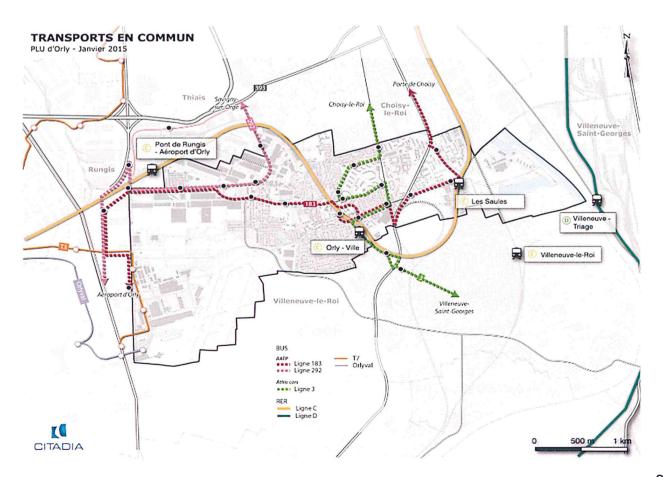
- « Les Saules »
- « Orly-Ville »
- « Pont de Rungis Aéroport d'Orly » située sur le territoire de la commune de Thiais

#### > La RATP:

- 1 ligne de bus dessert la commune :
  - Ligne 183 : Porte de Choisy-le-Roi-Orly terminal Sud

#### > La Société ATHIS-CARS:

- 3 lignes de bus desservent la commune :
  - Ligne 003: Choisy-le-Roi/Thiais/Villeneuve/Ablon/Villeneuve-Saint-Georges
  - Ligne 008 : Villeneuve-Saint-Georges/Ablon/Paray (aéroport d'Orly)
  - Ligne 009 : Thiais/Choisy-Le Roi

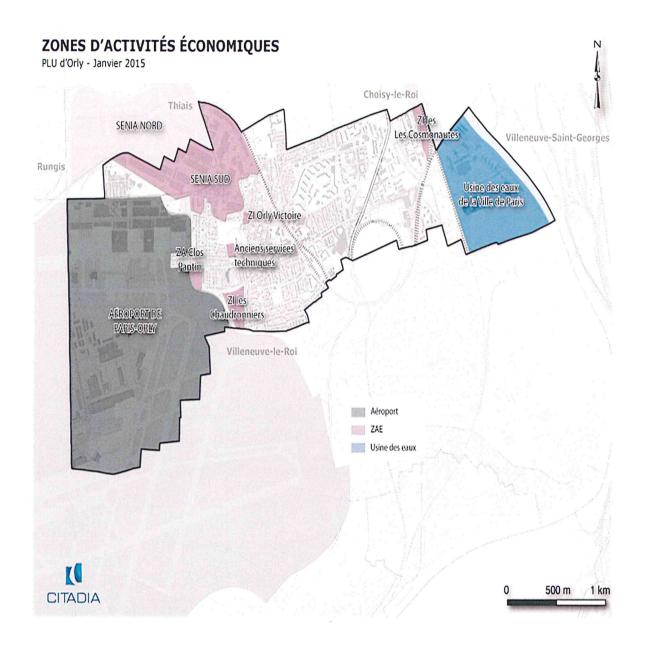


La ville d'Orly fait partie de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Orly-Rungis-Seine Amont dont deux parties situées aux extrémités de la commune, le SENIA à l'Ouest et les Vœux en bordure de Seine à l'Est sont couvertes par ce périmètre juridique et font l'objet, sous la conduite de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly Seine Amont (EPAORSA) de vastes projets d'aménagement.

Ces deux secteurs devraient connaître des développements urbains favorisés par des projets d'infrastructures de transport en commun majeurs. L'arrivée en 2024 à la gare RER actuelle de Pont de Rungis de la ligne 14 du métro du Grand Paris desservira l'Ouest du territoire communal de même que celle qui sera réalisée à l'aéroport d'Orly rendra enfin accessible en transport en commun cet équipement d'intérêt national qui représente également un important pôle d'emplois.

A un horizon plus proche encore, en 2020, le tramway T9 aboutira, depuis Paris au nouveau cœur de la Ville d'Orly : la place du Fer à Cheval. Son tracé, qui tangente les quartiers des Navigateurs et des Aviateurs, ouvre également un potentiel d'aménagement à cette partie Est du territoire communal vers la Seine.

#### G. Zones d'activités



## II. Diagnostic partagé de la délinquance

Le bilan du premier contrat local de sécurité (signé en 1999) a mis en évidence une concertation accrue des différents partenaires de la sécurité (mairie, services de Police, services de la Préfecture, Procureur de la République, etc.) et une bonne diffusion de l'information statistique de la délinquance.

Néanmoins, les derniers évènements violents en relation avec le trafic de stupéfiants survenus entre 2011-2014 ont contribué à un sentiment d'insécurité.

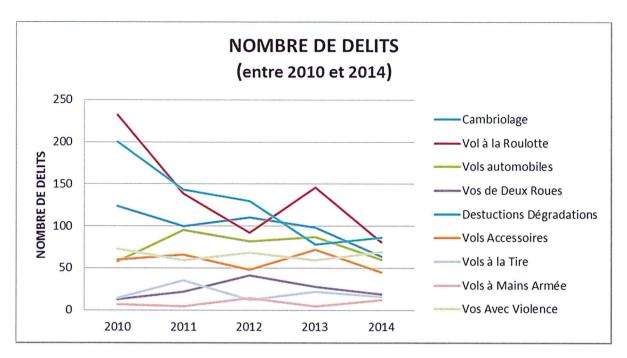
A ce titre, la ville d'Orly bénéficie d'un Groupement Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) à l'initiative du Procureur de la République depuis juin 2014.

#### A. Données de la délinquance sur le territoire d'Orly

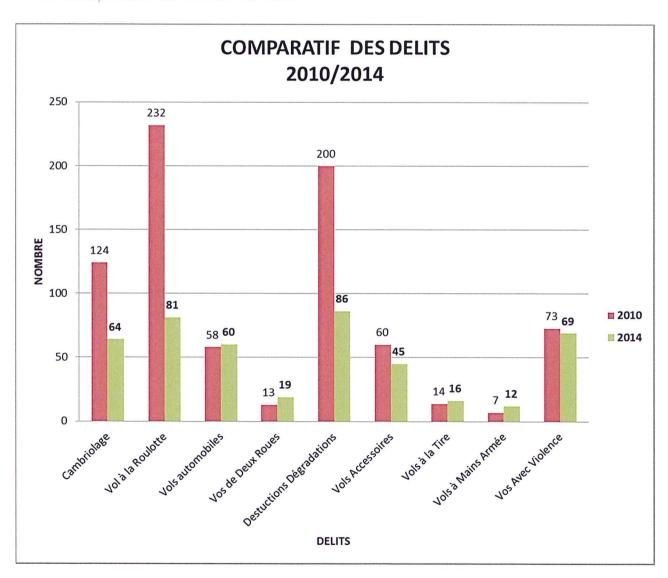
1. Evolution de la délinquance depuis 2010

#### Source police nationale

Année	Cambriolage	Vol à la roulotte	Vols automobiles	Vols de deux roues	Destructions dégradations	Vols	Vols à la tire	Vols à mains armée	Vos avec violence	TOTAL
2010	124	232	58	13	200	60	14	7	73	781
2011	100	139	95	22	143	66	35	5	59	664
2012	110	92	82	41	130	48	12	14	68	597
2013	98	146	87	28	78	72	22	5	59	583
2014	64	81	60	19	86	45	16	12	69	465



#### 2. Comparatifs du nombre de délit



	Cambriolage	Vol à la roulotte	Vols automobiles	Vos de deux roues	Destructions dégradations	Vols accessoires	Vols à la tire	Vols à mains armée	Vos avec violence	Total
2010	124	232	58	13	200	60	14	7	73	781
2014	64	81	60	19	86	45	16	12	69	465
entre 2010 et 2014	-48%	-65%	3%	46%	-57%	-25%	14%	71%	-5%	-40%

#### 3. Evolution entre 2013 et 2014

Sur l'ensemble de ces types d'infractions pour l'année 2014, on constate une diminution par rapport à 2013 (Données et commentaires de la police Nationale en décembre 2014) :

- Sur les cambriolages : baisse liée à une action particulièrement soutenue des services de police pendant l'année 2014 (mise en place du plan cambriolage),
- > Vols à la roulotte : très forte baisse,
- Vols automobiles, baisse sur 2014 qui se poursuit.

#### Elle est liée:

- A l'action des services de police, attentifs au contrôle des garages pour la revente des véhicules mais aussi à la formation reçue en matière de repérage de véhicules maquillés.
- Au nombre de plaintes systématiquement déposées.
- Aux véhicules qui aujourd'hui sont plus sécurisés.
- Les vols de deux roues : baisse également,
- ➤ Les vols d'accessoires : en baisse, cependant on note un phénomène nouveau Les vols à la tire : diminution constatée même si les chiffres ne sont pas importants. On retrouve ce type de vols sur les « grandes surfaces comme Orlydis » mais aussi dans les transports en commun (gares, lignes de bus),
- Vols à mains armées : pas de visibilité réelle sur les questions de vols à mains armées, les procédures sont conduites par la police judiciaire,

- Vols avec violences: en baisse. Ce type d'infraction n'est pas courant sur Orly.
- Pour les agressions graves sur la voie publique, plusieurs faits se sont produits au début de l'année 2014. Ces derniers étaient issus à la fois de conflits dits de violence urbaines classiques, mais pouvaient également s'inscrire dans des contextes de règlements de compte liés au trafic de stupéfiants.

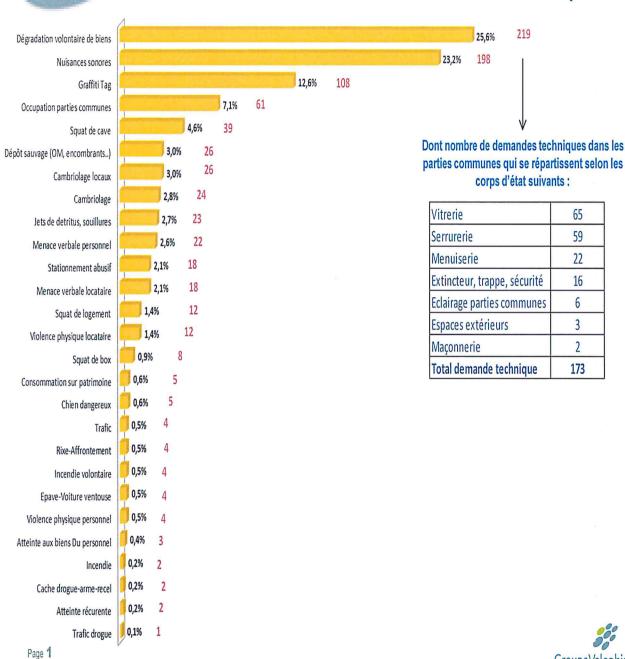
A ce titre, un groupement local de traitement de la délinquance a été mis en place (GLTD) qui induit :

- o des services spécialisés (sûreté territoriale basée à Créteil),
- o des actions répressives un peu plus importantes du Procureur de la République, (garde à vue, présentation au Parquet) mais également interpellation des usagers de stupéfiants ou des dealers,

Il est à noter que depuis le mois d'août, il n'a pas été recensé de faits graves, d'incidents de violence urbaine, d'affrontements entre Villeneuve le Roi et Orly. En termes de stupéfiants on peut constater un flux de consommateurs à la baisse, - 21% entre 2013 et 2014.

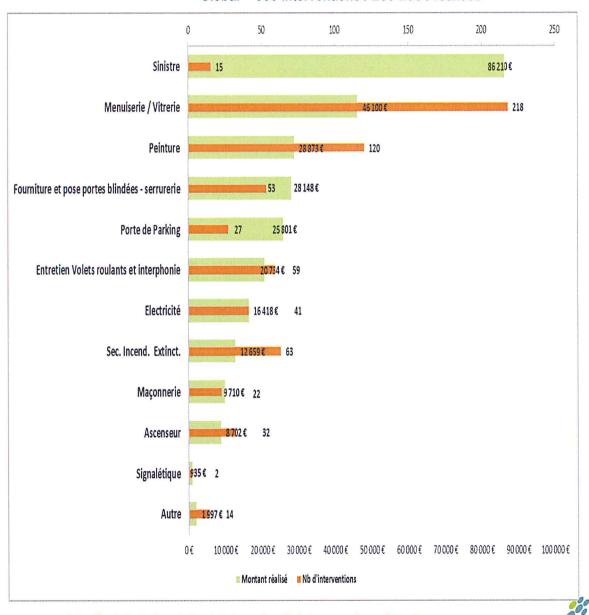
# Faits délictueux janvier 2013 à octobre 2014

# 854 sollicitations ou constats saisies sur la commune d'Orly



# Montant global des interventions par corps d'état de janvier 2013 à octobre 2014 suite à des actes de vandalisme

## Global = 666 interventions / 286 288€ réalisés

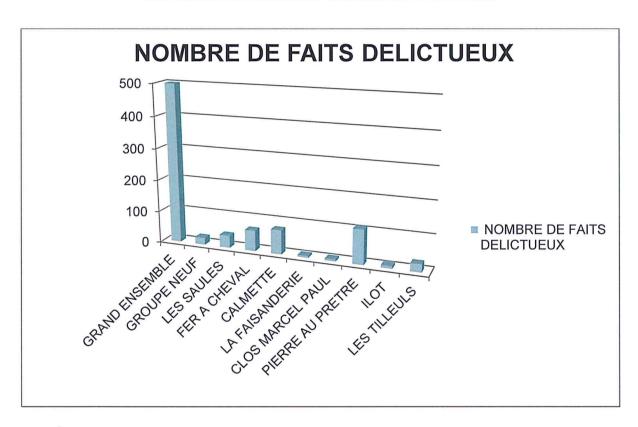


Autre = Plomberie, revêtements de sols, nettoyage, jeux d'enfants, pose système anti-intrusion

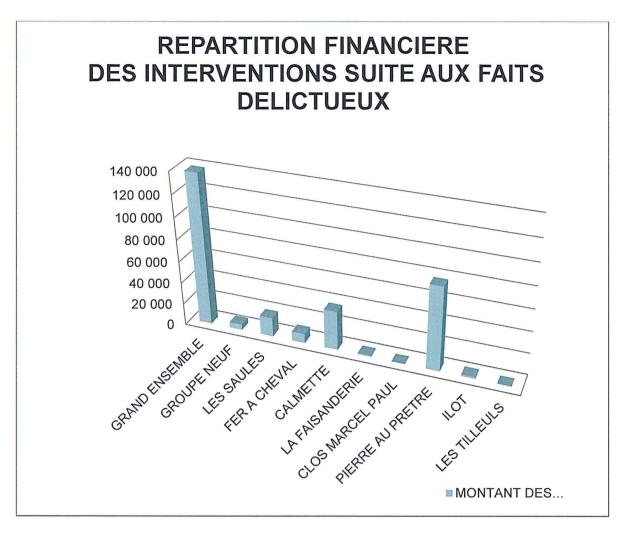
Page 3

GroupeValophis

QUARTIER	NOMBRE DE FAITS DELICTUEUX	MONTANT DES		
GRAND ENSEMBLE	499	138 306 €		
GROUPE NEUF	22	5 277 €		
LES SAULES	39	17 752 €		
FER A CHEVAL	65	8 773 €		
CALMETTE	76	36 141 €		
LA FAISANDERIE	6	1 190 €		
CLOS MARCEL PAUL	6	0€		
PIERRE AU PRETRE	108	77 018 €		
ILOT	8	1 609 €		
LES TILLEULS	25	0€		
TOTAL	854	286 066 €		

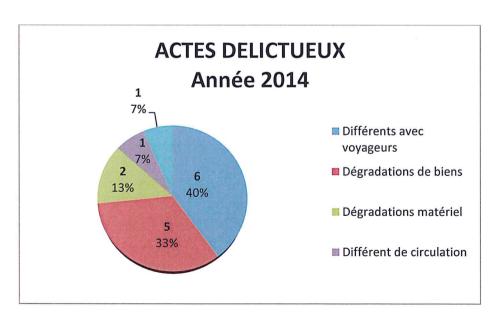


Données sources de Valophis.

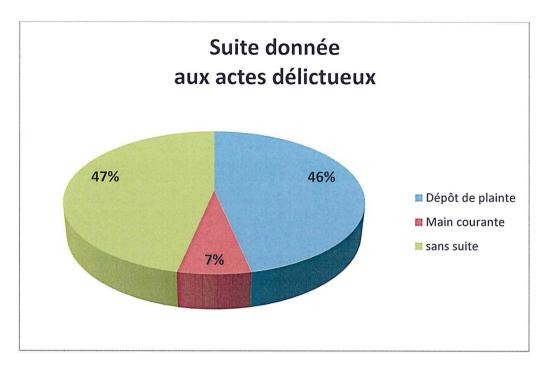


Données sources de Valophis.

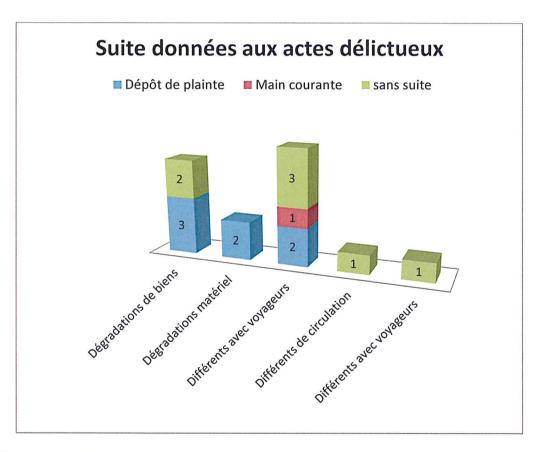
## C. Données délinquance transport en commun



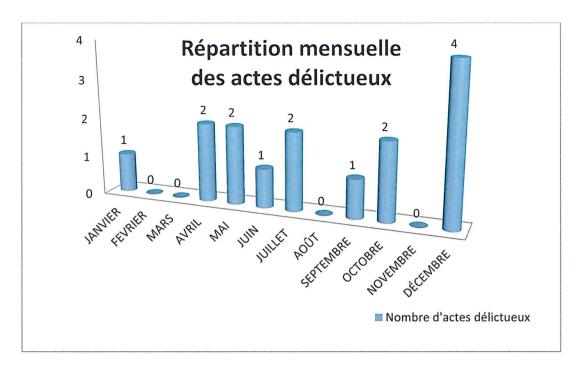
Données sources RATP



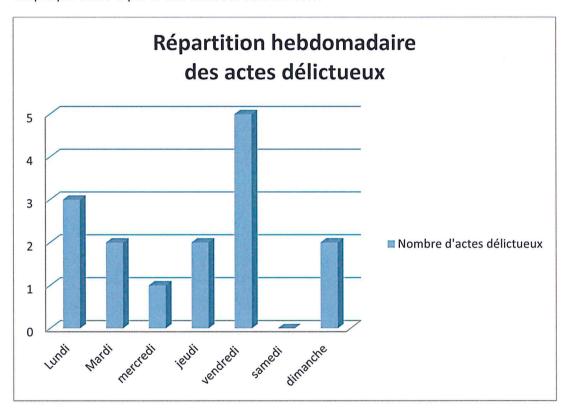
Données sources RATP



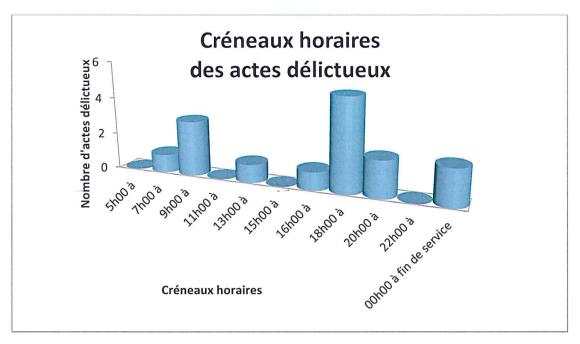
Données sources RATP

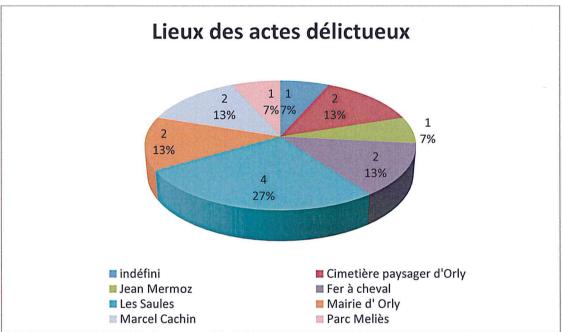


Graphique établi à partir des données sources RATP



Graphique établi à partir des données sources RATP





Graphiques établis à partir des données sources RATP

#### III. ORIENTATIONS MUNICIPALES

La prévention de la délinquance est une politique publique à part entière, même si elle se situe à la convergence du champ éducatif, social, de l'insertion professionnelle, de la sécurité et de la justice.

Dans la continuité du plan national de prévention de la délinquance 2009-2012, le comité interministériel de prévention de la délinquance a adopté une nouvelle stratégie nationale pour les années 2013-2017. Mettant davantage l'accent sur la dimension partenariale de la politique de prévention de la délinquance, la nouvelle stratégie trouve pleinement sa place dans les engagements pris par la municipalité d'Orly en faveur de la jeunesse, en matière d'éducation, d'emploi, de sécurité, de justice, de promotion des droits des femmes, et de politique de la ville.

Les orientations du comité interministériel de prévention de la délinquance se concrétisent par la mise en œuvre de trois programmes d'actions qui traduisent une volonté de structuration des interventions :

- > Actions à l'intention des jeunes exposés à la délinguance
- > Actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes
- > Actions pour améliorer la tranquillité publique

L'implication de la ville d'Orly en matière de sécurité et de prévention de la délinquance existe de longue date. Le contrat local de sécurité de 1999 avait posé les bases des engagements de la ville en matière de prévention de la délinquance, fruit d'un travail partenarial, il a témoigné d'une dynamique d'actions constante.

La continuité de cette politique dans un souci d'exigence et de résultats a permis de faire reculer la délinquance de manière significative.

Les nouvelles orientations municipales en matière de sécurité et de prévention de la délinquance ainsi que les objectifs stratégiques qui en sont issus (cf. annexe 1), sont l'expression claire de la volonté d'agir de la municipalité et de ses partenaires pour maintenir la politique menées depuis 1999 en faveurs des orlysiens et de leur sécurité.

Les fiches-action jointes en annexe sont les premiers outils de la nouvelle stratégie territoriale de prévention de la délinquance. Pour compléter les réponses aux thématiques de l'insécurité et de la prévention de la délinquance de nouvelles opérations pourront être envisagées. Elles devront répondre aux objectifs stratégiques issus des orientations municipales et des évaluations et analyses réalisées par l'ensemble des partenaires au sein des différentes instances du CLSPD.

#### A. Actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance

Se fonde sur une approche ciblée, individualisée, tournée vers les publics jeunes particulièrement exposés à un premier passage à l'acte délinquant et vers ceux ayant déjà fait l'objet d'une ou plusieurs condamnations, pour éviter la récidive.

#### 1. Prévention

#### Public cible

Les actions à mettre en œuvre s'adressent en priorité à des jeunes identifiés comme en difficulté et nécessitant un appui inscrit dans la durée. Il s'agit en particulier de jeunes sortis du système scolaire sans qualification, sans solution d'insertion et très éloignés de l'emploi, dont les comportements troublent la tranquillité publique.

Les actions ont également vocation à s'adresser à un public plus large afin de prévenir tout basculement dans la délinquance. La tranche d'âge 12-25 ans apparaît prioritaire.

- > SANCTIONS ALTERNATIVES AUX COURTES PEINES D'EMPRISONNEMENT (fiche n°1)
- > RENFORCEMENT DU PARTENARIAT SOCIAUX-EDUCATIFS (fiche n°2)
- > PREVENTION DES DEMARCHES ADDICTIVES (fiche n°3)
- > LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE (fiche n°4)
- > PARCOURS CITOYEN INDIVIDUALISE (fiche n°5)

#### 2. Prévenir la récidive

#### Public cible

Les actions à mettre en œuvre s'adressent à des mineurs et jeunes majeurs, ayant principalement entre 12 et 25 ans, connus de l'autorité judiciaire et faisant l'objet d'un suivi dans ce cadre. Il peut s'agir de primo-délinquants, mis en cause dans le cadre de procédures judiciaires pour la première fois ou encore de jeunes inscrits dans un parcours pénal (multiréitérants), pour lesquels des condamnations ont déjà été prononcées par un tribunal et qui ont pour certains déjà été incarcérés au moins une fois.

GROUPE DE COORDINATION DE PREVENTION DE LA RECIDIVE (fiche n°6)

### B. Actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes

#### 1. Améliorer l'aide aux victimes

#### Public cible

Les actions à mettre en œuvre s'adressent aux femmes victimes de violences de la part de leur conjoint, concubin ou partenaire lié par un PACS, ou ex conjoint, ex concubin, ex partenaire ainsi que leurs enfants.

#### > ACCUEIL D'URGENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES (fiche n°7)

#### 2. Accompagnement des auteurs de violences conjugales

#### Public cible

Les actions ont vocation à s'adresser aux auteurs de violences conjugales. En effet, nombre de victimes hésite longtemps avant de rompre, il est donc primordial, après témoignage ou plainte, de mettre en place un accompagnement du sujet violent participant effectivement à la prévention de la récidive, parallèlement à l'action judiciaire, qui peut se traduire par une condamnation voire une incarcération dans les situations majeures.

#### > LA PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES (fiche n°8)

#### 3. Mobiliser l'ensemble de la société

#### Public cible

Le public visé par la campagne et les différents évènements doit être le plus large possible. En effet un des objectifs principaux est de responsabiliser les différentes catégories de la population.

Des actions de sensibilisation d'information et de formation seront organisées en direction de l'ensemble des professionnels en lien avec les victimes ou leurs proches (parents, enfants, voisins...)

- > LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC (fiche n°9)
- > JOURNEES DU 08 MARS ET 25 NOVEMBRE (fiche n°10)

#### C. Actions pour améliorer la tranquillité publique

L'incivilité en tout genre (nuisances sonores, tapages nocturnes, jets de déchets par les fenêtres, dépôts d'encombrants en bas des immeubles, stationnements sauvages aux abords des sorties d'écoles et de certains commerces, ateliers de mécanique sur les parkings, occupation illégale des caves, vacarme liés aux rodéos motos/scooters etc.) pèsent sur le quotidien des orlysiens. C'est pourquoi la ville mène une politique active qui implique une gestion urbaine de proximité. Partie intégrante de la politique de la ville, la gestion urbaine de proximité fait l'objet d'un axe d'actions dans le nouveau contrat ville.

#### Permettre la cohérence des interventions en matière de prévention, sécurité et tranquillité publique à l'échelle communale

#### Public ciblé

Les actions ont vocation à répondre au sentiment d'insécurité des orlysiens. En effet, elles ont pour but d'améliorer la qualité de vie et la sécurité du territoire communal tant par la présence de proximité et/ou de d'un dispositif vidéo-protection

- VIDEO PROTECTION (fiche n°11)
- > RENFORCEMENT EQUIPE ASVP (fiche n°12)

#### 2. Permettre une réappropriation durable des espaces publics

#### Public ciblé

Les actions à mettre en œuvre s'adressent à l'ensemble des orlysiens (enfants, adolescents, adultes et séniors). L'objectif est de décloisonner les quartiers. En favorisant par une démarche intergénérationnelle, la volonté est de fédérer les publics autour des valeurs du développement durable et de la citoyenneté.

- > JARDINS PARTAGES (fiche n°13)
- Permettre une amélioration continue du cadre de vie des quartiers concernés et une appropriation plus importante des quartiers par les habitants.

#### Public ciblé

Le public visé est l'ensemble des habitants des différents quartiers de la ville témoins de l'évolution de leurs environnements. Les actions ont vocation à maintenir la qualité retrouvée des quartiers.

- > LES RENDEZ-VOUS URBAINS (fiche n° 14)
- 4. Développer l'esprit civique et la citoyenneté

#### Public cible

Les actions ont vocation à répondre aux difficultés de dialogue entre les générations, désengagement politique et civique des jeunes, et d'adapter les réponses municipales aux préoccupations et difficultés de la jeunesse orlysienne.

- > CONSEIL D'ENFANT (fiche n° 15)
- > CONSEIL DE JEUNES (fiche n° 16)

#### Développer l'éducation à la sécurité routière de manière concertée et développer une conscience citoyenne

#### Public cible

Les actions à mettre en œuvre s'adressent à l'ensemble des orlysiens (enfants, adolescents, adultes et séniors) qu'ils soient piétons, cyclistes, motards ou automobilistes, afin de leur permettre circuler en toute sécurité.

- > SECURITE ROUTIERE (fiche n°17)
- Favoriser la médiation et la communication dans les quartiers et auprès de la population pour limiter la délinquance et les incivilités.

#### Public cible

Les actions ont vocation à répondre aux difficultés rencontrées la nuit par les habitants des quartiers à forte concentration de population. Ainsi la démarche de prévention permettra de réguler le dialogue entre les habitants, et de répondre aux personnes isolées et/ou désemparées. De plus, cette démarche offrira une médiation aux conflits entre les habitants et d'éventuels fauteurs de troubles nocturnes.

- ➢ MEDIATEURS DE NUIT (fiche n°18)
- 7. Accompagner les victimes et favoriser l'accès au droit en installant des intervenants de proximité

#### Public cible

Les actions ont vocation à répondre aux difficultés que rencontrent les victimes dans leur orientation judiciaire et ainsi favoriser l'accompagnement des victimes dans leur première démarche.

- ➢ MEDIATEUR JUSTICE-VILLE (fiche n°19)
- > LABELISATION PAD « point d'accès aux droit » (fiche 20)
- 8. METTRE EN COHERENCE LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA CITOYENNETE DANS TOUS LES LIEUX ET ESPACES PUBLICS, ECOLES, MAIRIE ET INSTITUTIONS PUBLIQUES

#### Public ciblé

Les actions à mettre en œuvre s'adressent à l'ensemble des orlysiens (enfants, adolescents, adultes et séniors). L'objectif est de les sensibiliser aux conséquences de leurs incivilités.

> CHARTE DE CIVILITE : OUTIL DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE (fiche n°21)

#### IV. LA GOUVERNANCE

La politique de prévention de la délinquance se construit dans le cadre d'un réseau de confiance constitué de l'ensemble des partenaires. La coopération prend forme au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Il s'agit de l'instance clé de la prévention partenariale. Présidé par le maire, le CLSPD constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes (article D. 132-7 alinéa 1 du Code de la sécurité intérieure issu du décret no2013-1113 du 4 décembre 2013). Il a été créé par le décret du 17 juillet 2002 et consacré par l'article 1er de la loi du 5 mars 2007.

#### Les instances

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance pour la ville d'Orly se réunira dans le cadre de plusieurs formations :

#### La formation plénière du CLSPD

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance se réunit à l'initiative de Madame la Maire en formation plénière deux fois par an (juin et décembre).

Il peut également se réunir de droit à la demande du préfet ou de la majorité de ses membres. Le parquet, la police nationale, la Préfecture, l'Education Nationale, les Elus, les bailleurs, les transporteurs, les clubs de prévention participent à cette assemblée.

La réunion du CLSPD en formation plénière permet de présenter les caractéristiques et l'évolution de la délinquance dans la commune et de faire le bilan des actions conduites, de définir les perspectives locales en matière de prévention de la délinquance, de valider certaines orientations prises en formation restreinte.

#### La formation restreinte du CLSPD

Le CLSPD se réunit en formation restreinte 2 fois par an (novembre-mai) mais aussi à la demande du préfet de département. La formation restreinte va permettre le Pilotage des différents groupes de travail et d'échanges d'informations à vocation territoriale ou thématique, de proposer des orientations et des diagnostics, d'évoquer des événements particuliers ou urgents. Le parquet, la police nationale, la Préfecture, l'Education Nationale, les Elus participent à cette instance.

#### Les groupes thématiques

Ces instances débattent des problématiques intéressant le CLSPD. Elles proposent à partir d'un diagnostic partagé ou état des lieux, des projets d'actions correctrices. Elles sont pour la ville d'Orly au nombre de trois groupes thématiques qui reprennent les axes du contrat local de sécurité. Chaque groupe se réunira deux fois par an.

#### Les réunions Inter Bailleurs

Elles sont programmées en fonction des besoins.

#### 2. Le Règlement intérieur et charte déontologique

#### Règlement intérieur

Le règlement intérieur précise le fonctionnement du CLSPD, il intègre divers recommandations pour la bonne circulation de l'information au sein du CLSPD conformément aux prescriptions de l'article L.132-5 alinéa 3 du code de la sécurité intérieure. Il peut être librement adapté au plan local.

#### Charte déontologique

La loi du 05 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance contient deux dispositions relatives à l'échange de l'information aux fins de prévention de la délinquance. La charte déontologie pose le cadre sécurisé permettant l'étude de situations individuelles nécessitant un partage d'informations. En effet, les différents intervenants amenés à se prononcer sur ces situations sont issus d'horizons professionnels différents et doivent répondre à des obligations déontologiques propres à leur profession.

Chacun des membres des groupes de travail du CLSPD a l'obligation de préserver la confidentialité des informations recueillies collectivement.

#### V. EVALUATION

De manière à réaliser en permanence les adaptations nécessaires aux besoins de la commune, il est indispensable de doter le CLSPD d'instruments permettant de procéder à des évaluations quantitative et qualitative de la politique menée.

A cet effet, des indicateurs d'activités et de résultats seront choisis pour évaluer la pertinence des réponses apportées et permettre au dispositif de rester dynamique et d'évoluer. Reposant sur la corrélation de trois éléments (les objectifs, les moyens et les résultats), l'évaluation sera organisée afin de permettre le suivi du plan d'action et l'adaptation permanente des dispositifs mis en place.

L'évaluation du contrat local de sécurité répondra à une double exigence : celle de la clarté et de la précision. Pour ce faire, elle se structurera autour de deux temps d'évaluation, dont les enjeux diffèrent les uns des autres.

#### A. Une évaluation globale du CLS

La finalité de cette évaluation consiste à effectuer un bilan du dispositif, à apprécier sa cohérence générale et à identifier les adaptations nécessaires. L'évaluation ainsi menée sera semestrielle, restituée par le comité de pilotage lors de chaque assemblée plénière du CLSPD et pourra se structurer suivant le tableau de bord ci-dessous :

		NIVEAU DE REALISATION		IMPACTS			PERSPECTIVES			
PROGRAMMES D'ACTIONS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE	FICHE	NON DEBUTE	EN COURS	TERMINE	SUR LES BENEFICIAIRES	SUR LES PARTENARIATS	SUR LES FAITS MARQUANTS DE DELINQUANCE	A RECONDUIRE	A AJUSTER	A NE PAS RECONDUIRE
Actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance										
Actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes										
Actions pour améliorer la tranquillité publique										

#### Des évaluations particulières de phaque action

Cette évaluation visera à assurer un suivi opérationnel de chaque action. Elle sera réalisée à l'issue de la réalisation de chaque fiche action et permettra d'alimenter l'évaluation globale du CLS. Un exemple de tableau de bord est donné ci-dessous :

INTITULÉ DE L'ACTION	INITIATIVES CLÉS	RÉSULTATS OBTENUS	COMMENTAIRES ET OU RECOMMANDATIONS
	Indiquer les faits marquants de l'action.	Indicateurs figurant dans la fiche-action ou fixés par le groupe de mise en en œuvre.	Apporter des observations relatives à l'action,
	EXEMPLE	EXEMPLE	EXEMPLE
Titre de la fiche action	1. Conférence, Réalisation d'outil de type guide 2. Nombre de participants	Nombre de personnes accompagnées,     Nombre de séances de sensibilisations réalisées	Succès/limites de l'action     Evolution du partenariat     Analyse du coût final

#### ANNEXES

#### 1. ORIENTATION ET OBJECTIFS STRATEGIQUES MUNICIPAUX

#### 2. FICHES ACTIONS:

- 21 fiches actions regroupées en trois groupes thématiques :
- > Fiches actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance (fiches n° 1 à 6)
- Fiches actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes (fiches n° 7 à 10)
- > Fiches actions pour améliorer la tranquillité publique (fiches n° 11 à 21)

### Orientations et objectifs stratégiques municipaux

	CONJUGUER LES ACTIONS POUR UNE INTERVENTION GLOBALE DANS		Permettre une mobilisation des partenaires et de la société civile l'échelle des quartiers
1			Permettre la cohérence des interventions en matière de prévention, sécurité et tranquillité publique à l'échelle communale
	L'ENSEMBLE DES QUARTIERS	3	Créer une dynamique partenariale avec l'ensemble des acteurs orlysiens
	PERMETTRE UNE REAPPROPRIATIO	1	Renforcer la présence institutionnelle dans les différents quartiers
2	N DURABLE DES ESPACES	2	Renforcer l'appropriation des espaces publics par les habitants
	PUBLICS AFIN DE RENFORCER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE	3	Accentuer la démarche liée à la problématique de l'occupation des espaces publics dans la programmation opérationnelle des projets de rénovation urbaine
		1	Favoriser une action globale en direction des jeunes en difficulté
3	PREVENIR LA DELINQUANCE	2	Individualiser l'accompagnement des jeunes pour une inscription dans un parcours d'insertion.
		3	Favoriser la remobilisation des jeunes les plus exposés à la délinquance dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle
	ACCOMPAGNER	1	Améliorer l'accueil et l'orientation des victimes
4	LES VICTIMES ET FAVORISER	2	Diversifier l'offre d'accès au droit
	L'ACCES AU DROIT	3	Installer des intervenants de proximité
		1	Proposer des réponses concrètes et personnalisées afin de favoriser l'insertion professionnelle.
5	LUTTER CONTRE LA RECIDIVE DES JEUNES	2	Restaurer une relation, des liens positifs avec l'environnement professionnel social et institutionnel
		3	Développer les actions de réparation et généraliser les Travaux d'intérêt généraux (TIG)
	FAVORISER LA	1	Développer la prévention des conduites à risques et des conduites addictives auprès des jeunes orlysiens
6	PREVENTION DES CONDUITES A RISQUES AUPRES DES JEUNES ET	2	Développer des outils permettant aux parents et aux adultes-relais de repérer les situations problématiques des jeunes
	DES ADULTES- RELAIS	3	Soutenir les actions d'information, de sensibilisation et de formation en direction de l'ensemble des publics et acteurs
7	RENDRE EFFECTIVE L'EGALITE DES		Proposer aux mineurs qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement et à leurs familles, une intervention éducative, culturelle, sociale et sanitaire en dehors du temps scolaire
1	CHANCES POUR TOUS LES ENFANTS ET LES	2	Améliorer la qualité des actions d'accompagnement scolaire
	ADOLESCENTS	3	Accompagner l'implication des parents dans leur rôle éducatif

	ORIENTATIONS		OBJECTIFS STRATEGIQUES
			Favoriser la mise en œuvre d'actions ciblant la promotion de la citoyenneté, du respect et la prévention de la violence auprès de l'ensemble des publics.
8	DEVELOPPER L'ESPRIT CIVIQUE ET LA CITOYENNETE	2	Mettre en cohérence les actions de promotion de la citoyenneté dans tous les lieux et espaces publics, écoles, mairie et institutions publiques
		3	Favoriser les projets ayant pour objectif d'impliquer les jeunes comme acteurs de leur propre citoyenneté
	DEVELOPPER L'EDUCATION A LA	1	Développer les actions de prévention et de sensibilisation auprès de l'ensemble de la population
9	9 SECURITE ROUTIERE DE MANIERE CONCERTEE ET DEVELOPPER UNE CONSCIENCE CITOYENNE	2	Proposer, de manière concertée des actions de prévention et de répression
		3	Intégrer dans tous les projets d'aménagements, la dimension sécurité routière
	OBTENIR UNE	1	Favoriser la prévention des actes délinquants, la solidarité et la responsabilisation des acteurs.
10	MEILLEURE EFFICACITE DE LA PREVENTION DES ATTEINTES AUX BIENS	2	Favoriser la médiation et la communication dans les quartiers et auprès de la population pour limiter la délinquance et les incivilités.
	ET DE LA VIOLENCE ACQUISITIVE	3	Améliorer la prévention auprès des populations vulnérables et l'aide aux victimes
	AMELIORER LA PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET DES VIOLENCES	1	Structurer et consolider les réponses aux violences faites aux femmes
11		2	Coordonner l'accompagnement et la prise en charge des publics
	INTRAFAMILIALES AINSI QUE L'AIDE AUX VICTIMES		Mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et sensibiliser les particuliers

## Fiches actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance

- ➤ Sanction alternatives aux courtes peines d'emprisonnement (fiche n°1)
- Renforcement du partenariat sociaux-éducatifs (fiche n°2)
- > Prévention des démarches addictives (fiche n°3)
- > Lutte contre le décrochage scolaire (fiche n°4)
- > Parcours citoyen individualisé (fiche n° 5)
- Groupe de coordination de prévention de la récidive (fiche n°6)

FICHE N°1	SANCTIONS ALTER	NATIVES AUX COURTES PEINES D'EMPRISONNEMENT			
ORIENTATION 5	LUTTER CONTRE LA RECIDIVE				
OBJECTIF STRATEGIQUE 3	DEVELOPPER LES ACTIONS DE REPARATIONS ET GENERALISER LES TRAVAUX D'INTERETS GENERAUX (TIG)				
ACTION N°1	Création de postes de trava le cadre d'un partenariat lo	il d'intérêt général (TIG) et travail non rémunéré (TNR) dans cal.			
OBJECTIFS	<ul> <li>Favoriser l'insertion professionnelle,</li> <li>Prévenir la récidive,</li> <li>Contribuer aux peines alternatives à l'emprisonnement en faisant effectuer une activité réparatrice.</li> </ul>				
CONTEXTE	1	suite à une condamnation à une courte peine. Volonté de la dispositif de réinsertion sociale.			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	1	ve aux poursuites pénales, contribuer à la démarche de nain de justice et de prévenir la récidive en impliquant la société			
PILOTE(S)	Procureur, Ville,				
PARTENAIRES	Justice, Ville, organismes accueillant ou susceptibles d'accueillir des TIJ et/ou TNR				
FINANCEURS	Ville, FIPD,				
BENEFICIAIRES	Publics (majeur et mineur) prémunéré).	placés sous main de justice (travail d'intérêt général , non			
	CALENDRIER	INDICATEURS			
1 <sup>ère</sup> phase : Création d'un groupe de travail CLSPD intitulée « TIG/TNR » 2 <sup>ème</sup> phase : Référencement des organismes et institutions	<ul> <li>Nombre d'affectations, nombre de mesures prononcées,</li> <li>Nombre de personnes sollicitées pour être tuteurs/nombre de personnes ayant accepté,</li> <li>Nombre de TIGistes ayant obtenu ensuite un emploi,</li> <li>Récidive des jeunes</li> </ul>				
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	d'accueil  3 <sup>ème</sup> phase : Formation	RESULTATS ATTENDUS			
des tuteurs <b>4ème phase :</b> Mise en	4ème phase: Mise en place du dispositif (accueil des TIGistes par les partenaires)	<ol> <li>Réinsertion sociale et professionnelle du public sous main de justice</li> <li>Baisse des récidives</li> <li>Création de poste TIG-TNR</li> </ol>			

FICHE N°2	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT SOCIAUX-EDUCATIFS		
ORIENTATION 1	CONJUGUER LES ACTIONS POUR UNE INTERVENTION GLOBALE DANS L'ENSEMBLE DES QUARTIERS		
OBJECTIF STRATEGIQUE 3	CREER UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS ORLYSIENS		
ACTION N°1	1	la complémentarité d'action des différents acteurs continuité dans l'accompagnement de l'usager.	
OBJECTIFS	<ul> <li>Permettre une plus grande cohérence des interventions des acteurs sociaux relative aux mêmes populatins.</li> <li>Favoriser la réciprocité des échanges entre les acteurs qui reconnaissent partager des valeurs communes</li> </ul>		
CONTEXTE	Empilement et cloisonnement des dispositifs, difficultés de lisibilité du champ d'action des différents acteurs, perte d'efficience au regard des objectifs.		
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Les finalités du réseau professionnel s'expriment en termes d'innovation, de complémentarité, de coordination, d'actions transversales et de réactivité		
PILOTE(S)	Coordinateur du CLSPD		
PARTENAIRES	Service municipale de la jeunesse, service des sports, clubs de prévention, services sociaux, associations, conseils de quartiers		
FINANCEURS	Ville , FIPD		
BENEFICIAIRES	Publics en difficulté.		
	CALENDRIER	INDICATEURS	
MODALITES DE	1 <sup>re</sup> phase: Identification des acteurs et création des réseaux.  2èmephase: Mise en place d'outils de	<ul> <li>Implications des professionnels aux réunions,</li> <li>Mise en place d'outils partenariaux et transversaux,</li> <li>Durée de traitement des dossiers,</li> <li>Nombre d'actions collectives conduites,</li> <li>Domaine d'intervention,</li> </ul>	
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	communication, d'échanges et	RESULTATS ATTENDUS	
d'interventions partenariales <b>3<sup>ème</sup>phase</b> :Evaluation régulière et réajustemen des dispositifs.	partenariales  3 <sup>ème</sup> phase :Evaluation régulière et réajustement	<ol> <li>Une synergie entre tous les partenaires,</li> <li>Une meilleure visibilité des dispositifs tant vers les professionnels que le public,</li> <li>Gain en réactivité et en efficacité sur les interventions impliquant de multiples acteurs sociaux.</li> </ol>	

FICHE N°3	PREVENTION DES DEMARCHES ADDICTIVES		
ORIENTATION 6	FAVORISER LA PREVENTION DES CONDUITES A RISQUES AUPRES DES JEUNES ET DES ADULTES-RELAIS		
OBJECTIF STRATEGIQUE 1	DEVELOPPER LA PREVENTION ADDICTIVES AUPRES DES JEU	N DES CONDUITES A RISQUES ET DES CONDUITES JNES ORLYSIENS.	
ACTION N°1	de faire des choix éclairés et	orlysiens des compétences psychosociales lui permettant responsables, pour lui-même comme vis-à-vis d'autrui et met de le préparer à exercer sa citoyenneté avec	
OBJECTIFS	<ul> <li>Proposer une information sur les ressources d'aide et de soutien</li> <li>Apporter aux jeunes des connaissances relatives à leur santé et leur bien-être, notamment dans le domaine des addictions;</li> <li>Apporter une information sur les produits (tabac, alcool, drogues illicites), leurs effets et sur la législation en vigueur;</li> <li>Permettre aux jeunes, une mise à distance critique des stéréotypes et des pressions sociales poussant à la consommation;</li> </ul>		
CONTEXTE	Les niveaux de consommation de certaines substances psychoactives (alcool, tabac et cannabis) sont élevés chez les adolescents (Au niveau national, 42% des jeunes de moins de 17ans déclarent avoir déjà expérimenté le cannabis). Actes de délinquance liés à la toxicomanie		
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Campagnes d'information régulières à l'ensemble des publics concernés (jeunes consommateurs ou non, familles, professionnels) : débat, affiches, flyers, vidéo, organisation de moments de sensibilisation (Orlydays)		
PILOTE(S)	Direction de la santé		
PARTENAIRES	SCHS, le CCAS, service jeunes police nationale, associations	se, centre social, communication, clubs de prévention,	
BENEFICIAIRES	Jeunes (11 ans -25 ans), les fa	amilles, les professionnels	
	CALENDRIER	INDICATEURS	
	1 <sup>re</sup> phase : Mise en place	<ol> <li>Fréquentation des permanences,</li> <li>Assimilation des contenus abordés lors des temps de sensibilisation</li> <li>Nombre d'interpellations en lien avec produits illicites (11-25 ans)</li> </ol>	
	d'un groupe de travail sur toutes les conduites	RESULTATS ATTENDUS	
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	toutes les conduites addictives  2ème phase : Diagnostic des conduites addictives sur la ville et définition des actions.  3ème phase : Lancement des actions.	<ol> <li>Prise de conscience des risques liés à la consommation de produits psychoactIfs (tabac, alcool, drogues illicites</li> <li>Sensibilisation des parents sur l'ensemble des problématiques.</li> <li>Responsabilisation les jeunes sur leurs pratiques et leurs consommations</li> </ol>	

FICHE N°4	LUTTE CONTR	E LE DECROCHAGE SCOLAIRE			
ORIENTATION 7	RENDRE EFFECTIVE L'EGALITE DES CHANCES POUR TOUS LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS				
OBJECTIF STRATEGIQUE 1	PROPOSER AUX MINEURS QUI PRESENTENT DES SIGNES DE FRAGILITE OU DE DIFFICULTES SCOLAIRES ET A LEURS FAMILLES, UNE INTERVENTION EDUCATIVE, CULTURELLE, SOCIALE ET SANITAIRE EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE				
ACTION N°1		s scolarisés qui présentent les signes précurseurs e, perturbateurs, difficultés scolaires)			
OBJECTIFS	<ul> <li>Réconcilier l'élève avec sa so</li> <li>Aider à reprendre confiance</li> <li>Ouvrir ses champs d'intérêts</li> </ul>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
CONTEXTE	Les familles des jeunes se sentent dé	Forte proportion de jeunes déscolarisés en voie de désocialisation.  Les familles des jeunes se sentent démunies face aux difficultés de leur enfant. Un taux de délinquance important sur les jeunes sans formation ni qualification diplômante.			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Repérage des jeunes en difficulté par l'un des partenaires (Education nationale, clubs de prévention, EDS assistantes sociales, animateurs centres de loisirs). Mobilisation de l'ensemble des acteurs socio-éducatifs pour analyser les difficultés du jeune. Mise en place d'un parcours individualisé en lien avec la famille, adapté, variable selon les difficultés de l'enfant.				
PILOTE(S)	Equipe de la Réussite Educative (PRE)				
PARTENAIRES		tions, les services municipaux de la ville (enfance, ociaux (EDS, CCAS), Caisse des écoles.			
BENEFICIAIRES	Mineurs scolarisés qui présentent les	signes précurseurs du décrochage scolaire			
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	1 <sup>re</sup> phase: Concerter l'ensemble des partenaires pour définir les modalités du fonctionnement du dispositif (en complémentarité au programme de réussite éducative)  2ème phase: Mise en place des actions d'accompagnement  3ème phase: Evaluation (nombre d'enfants déscolarisés, le taux d'absentéisme injustifié, ou poursuite des études),	INDICATEURS  Nombre de situations de mineurs examinés dans le cadre du dispositif, Nombre de mineurs pris en charge dans le cadre du dispositif, Les résultats scolaires, Participation à des activités extrascolaires à la sortie du dispositif.  RESULTATS ATTENDUS  1. Réduire le nombre de jeunes déscolarisés, 2. Réduire l'absentéisme, 3. Réduire le nombre de jeunes sans formation 4. Evolution du positionnement des familles sur l'accompagnement du jeune			

FICHE N°5	PARCO	URS CITOYEN INDIVIDUALISE	
ORIENTATION 8	DEVELOPPER L'ESPRIT CIVIQU	JE ET LA CITOYENNETE	
OBJECTIF STRATEGIQUE 1	FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS CIBLANT LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE, DU RESPECT ET LA PREVENTION DE LA VIOLENCE AUPRES DE L'ENSEMBLE DES PUBLICS		
ACTION N°1	Mise en place d'un accompagnement individualisé de jeunes déscolarisés ayant pour vocation de recréer les liens avec les institutions pour faciliter leur insertion.		
OBJECTIFS		erte des institutions, ans un processus de responsabilisation s d'être considérés comme citoyens à part entière	
CONTEXTE	Démobilisation des jeunes sur les valeurs citoyennes Forte présence de jeunes avec un comportement inadapté dans les espaces publics Méconnaissance des jeunes des institutions et de leurs vocations		
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Découverte des institutions par un groupe de jeunes mixtes de 16 à 18 ans. En contrepartie de visites des institutions, de stages (3 semaines) et de son implication, le jeune se verra proposer des réponses concrètes à ses problèmes pratiques (bourse pour le permis de conduire, accès à une formation, inscription dans un club sportif).		
PILOTE(S)	Coordinateur du CLSPD		
PARTENAIRES	école de la 2 <sup>ème</sup> chance, les in	iaux, PIJ, Clubs de prévention, Mission Locale, stitutions (police, justice, mairie, associations été de transport en commun).	
FINANCEURS	Ville, FIPD, Conseil départemental et régional etc.		
BENEFICIAIRES	Des jeunes repérés comme ris	squant de basculer dans la délinquance.	
	CALENDRIER	INDICATEURS	
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	1ère phase: Création du dispositif partenarial avec les différents interlocuteurs institutionnels  2ème phase: Mise en place du groupe opérationnel avec les différents acteurs en charge d'une mission de service public  3ème phase: Repérage des jeunes  4ème phase: Lancement du parcours pour les jeunes repérés  5ème phase: Evaluation	<ul> <li>Nombre de participants,</li> <li>Nombre et diversité des institutions partenaires,</li> <li>Suivi de l'assiduité</li> <li>Suivi post parcours</li> <li>Retour positif lors de l'évaluation de fin de stage</li> <li>Implication des jeunes lors des visites.</li> </ul> RESULTATS ATTENDUS <ol> <li>Permettre au jeune de rentrer dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle,</li> <li>Rétablir le dialogue et la confiance entre les jeunes et les institutions,</li> <li>Permettre au jeune de gagner en autonomie en cohérence avec les valeurs de la citoyenneté.</li> </ol>	

FICHE N°6	GROUPE DE COORDINATION DE PREVENTION DE LA RECIDIVE			
ORIENTATION 5	LUTTER CONTRE LA REC	CIDIVE DES JEUNES		
OBJECTIF STRATEGIQUE 2	RESTAURER UNE RELATION, DES LIENS POSITIFS AVEC L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL SOCIAL ET INSTITUTIONNEL			
ACTION N°1	Coordonner l'action des acteurs institutionnels afin d'enrichir les possibilités de réinsertion sociale et professionnelle des publics inscrits dans une trajectoire délinquante grâce à un décloisonnement de leur prise en charge.			
OBJECTIFS	<ul> <li>Proposer des réponses concrètes et personnalisées afin de favoriser l'insertion professionnelle et de prévenir la récidive,</li> <li>Mobiliser sur le territoire d'Orly le partenariat le plus large possible au service de l'insertion des primo-délinquants ou récidivistes,</li> <li>Améliorer les résultats de l'insertion professionnelle, de l'accès au logement.</li> </ul>			
CONTEXTE	Taux de récidive des mineurs est multiplié par 1,5 par rapport a un condamné âgé de 18 à 25 ans.  Le taux de récidive est passé de 4,9% à 12,1% entre 2001 et 2011  Le suivi de jeunes qui font l'objet de poursuites et de condamnations judiciaires constitue un défi pour les pouvoirs publics. Le profil des jeunes récidivistes est marqué par des ruptures psychologiques, familiales et scolaires, et par un manque de qualification et de projet professionnel.			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Création d'un groupe de travail mobilisant les acteurs de la réinsertion et coordonnant leurs actions. Cette démarche vise à enrichir les possibilités d'individualisation des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle offertes aux jeunes concernés.			
PILOTE(S)	Coordonnateur du CLSPD et référents justice de la mission locale			
PARTENAIRES	Ville, Conseil départemental, la Mission locale, les associations de prévention spécialisée, P.I.J et les services de la justice (protection judiciaire de la jeunesse et service pénitentiaire d'insertion et de probation).			
FINANCEURS	FIPD, Financements du ministère de la justice, administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse			
BENEFICIAIRES	Jeunes de 16 à 25 ans, primo-délinquants ou de sous main de justice et éventuellement sortant	•		
	CALENDRIER	INDICATEURS		
	<b>1ére phase :</b> Création d'un groupe opérationnel en charge du programme (issu du CLSPD)	<ul> <li>Nombre de personnes suivies</li> <li>Nombre de sorties positives</li> <li>Taux de récidive des personnes suivies</li> </ul>		
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	<b>2ème phase :</b> Définition des critères en fonction des priorités liés au territoire	RESULTATS ATTENDUS		
	<b>3ème phase :</b> Sélection du public (volontaire)	A échéance, le jeune rentre     dans les dispositifs de droit     commun		
	<b>4ème phase :</b> Suivi individualisé par le référent de parcours	<ul><li>2. Obtention d'un emploi,</li><li>3. Inscription dans une formation qualifiante</li></ul>		
	5ème phase : Evaluation			

# Fiches actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes

- Accueil d'urgence des femmes victimes de violences conjugales (fiche n°7)
- ➤ La prise en charge des auteurs de violences conjugales (fiche n°8)
- > La sensibilisation du grand public (fiche n°9)
- > Journées du 08 mars et 25 novembre (fiche n°10)

FICHE N°7	VCCITER DATECTOR DES EE	MMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES		
ORIENTATION 11	AMELIORER LA PREVENTION DES V	IOLENCES FAITES AUX FEMMES ET DES VIOLENCES		
OKIEWIATION II	INTRAFAMILIALES AINSI QUE L'AID	E AUX VICTIMES.		
OBJECTIF STRATEGIQUE 1	STRUCTURER ET CONSOLIDER LES F	REPONSES AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES		
ACTION N°1	Dispositif d'hébergement et d'acco violence intrafamiliales.	mpagnement social des femmes victimes de		
OBJECTIFS	<ul> <li>Permettre une réponse rapide à une situation d'urgence,</li> <li>Permettre l'accueil de la victime et des enfants dans un hébergement adapté garantissant l'assistance, la protection et le bien-être,</li> <li>Faciliter la sortie des violences conjugales en garantissant la protection et la réinsertion des femmes victimes de violences au sein de leur foyer.</li> </ul>			
CONTEXTE	Difficultés que rencontrent les femmes pour trouver un hébergement, pour échapper aux violences de leur conjoint ou quand elles se trouvent exclues physiquement du domicile conjugal parfois avec leurs enfants.			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mettre en place un mode d'accueil et d'accompagnement répondant une prise en charge cohérente (hébergement d'urgence, accompagnement social, aide aux démarches administratives et juridiques, avec un interlocuteur unique (AUVM).			
PILOTE(S)	CCAS			
PARTENAIRES	Ville, CCAS, EDS, Police nationale, AUVM, CMPP, CMP, CAMPA, CIDFF			
FINANCEURS	Villes ORLY/CHOISY LE ROI, FIPD,			
BENEFICIAIRES		a part de leur conjoint, concubin ou partenaire lié par n, ex partenaire ainsi que leurs enfants.		
	CALENDRIER	INDICATEURS:		
	1 <sup>ère</sup> phase : Orientation de la victime vers l'AUVM.  2 <sup>ème</sup> phase : Accueil et stabilisation.	<ul> <li>Nombre de femmes prises en charge,</li> <li>Type d'accompagnement,</li> <li>Durée de l'hébergement,</li> <li>Les conditions de relogement de la victime et de ses enfants à la fin de l'accompagnement</li> </ul>		
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	3 <sup>ème</sup> phase : Mise en place d'objectifs liés à la situation de	RESULTATS ATTENDUS		
séparation (mise à jour des droits, consultation juridique, soutien psychologique).  4ème phase: Orientation de victime sur un autre dispositif de l'AUVM ou extérieur.  5ème phase: Evaluation	<ol> <li>Meilleure prise en charge des femmes victimes de violences,</li> <li>Offrir à ces femmes, souvent isolées, la possibilité, d'être soutenues dans leurs choix et leurs réflexions afin de se créer la perspective d'un avenir choisi.</li> </ol>			

FICHE N°8	LA PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES			
ORIENTATION	AMELIORER LA PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET DES VIOLENCE INTRAFAMILIALES AINSI QUE L'AIDE AUX VICTIMES			
OBJECTIF STRATEGIQUE	STRUCTURER ET CONSOLIDER LES REPONSES AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES			
ACTION N°3	d'éviction du domicile des a de la République en matière	ences conjugales en favorisant la mise en œuvre des mesures uteurs de violences intrafamiliales (sur décision du procureur e pénale et du juge aux affaires familiales en charge des vil). Favoriser la réinsertion sociale des auteurs d'infraction		
OBJECTIFS	Responsabilisation des auteurs de violences conjugales et prévention de la récidive     assurer un hébergement aux auteurs sous mesure d'éviction quand ils sont dans l'incapacité d'y pourvoir     assurer un suivi psycho social des auteurs			
CONTEXTE	Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017 : - 4ème plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2014-2016 Axe 1 « Aucune violence déclarée ne doit demeurer sans réponse » 16% des victimes se déplacent en police ou gendarmerie 10% déposent plainte			
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Dispositif d'hébergement et de prise en charge psychologique des auteurs de violences sous le coup d'une mesure d'éviction du domicile.  la prise en charge psycho sociale des auteurs afin de permettre la conscientisation du caractère délictueux des actes commis, pour leur donner les moyens de développer des stratégies d'évitement de réitération de l'acte en adhérant à un dispositif de soins et en intégrant les stages de prévention de la récidive organisés auprès du TGI.			
PILOTE(S)	CCAS			
PARTENAIRES	SPIP			
FINANCEURS	Ville, FIPD, conseil départen	nental		
BENEFICIAIRES	Auteurs de violences conjugales			
	CALENDRIER	INDICATEURS		
MODALITES DE	Un stage par semestre à partir de 2015	<ul><li>Nombre de stagiaires</li><li>Taux de récidive</li></ul>		
MISE EN ŒUVRE		RESULTATS ATTENDUS  Baisse des récidives des violences conjugales		

FICHE N°9	LA SI	ENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC
ORIENTATION11	AMELIORER LA PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET DES VIOLENCE INTRAFAMILIALES AINSI QUE L'AIDE AUX VICTIMES	
OBJECTIF STRATEGIQUE 1	MOBILISER L'ENSEMBLE DE PARTICULIERS	S ACTEURS INSTITUTIONNELS ET SENSIBILISER LES
ACTION N°2	Inscrire dans la durée le tra	vail d'information et de sensibilisation du grand public.
OBJECTIFS	<ul> <li>Assurer une identification et un recours au site dédié: www.stop-violences-femmes.gouv.fr,</li> <li>Apposer le numéro référence « 3919 » sur l'ensemble des documents de communication relatifs aux violences et relayer les campagnes nationales le promouvant,</li> <li>Relayer à tous les niveaux les campagnes de prévention et de lutte contre les violences,</li> </ul>	
CONTEXTE	Les besoins d'information du grand public restent important sachant que certaines formes de violences n'ont fait l'objet que de peu de communication (viol, prostitution, agressions sexuelles), déficit d'information sur les droits créés par les récentes évolutions législatives. La réitération des messages est indispensable à son appropriation par le grand public	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mise en place d'une campagne d'information, communication multi supports.	
PILOTE(S)	CCAS, direction communication.	
PARTENAIRES	Services municipaux, CCAS, association conseil départemental	
FINANCEURS	Ville, FIPD	
BENEFICIAIRES	Les personnes victimes et le grand public.	
	CALENDRIER	INDICATEURS
		<ul><li>Nombre de signalements,</li><li>Profil des personnes émettrices du signalement,</li></ul>
	1 <sup>ère</sup> phase :	RESULTATS ATTENDUS
MODALITES DE	Réalisation du plan de communication.	
MISE EN ŒUVRE	2 <sup>ème</sup> phase :	<ol> <li>Assimilation par le public des numéros d'urgence et de recours,</li> </ol>
	Mise en place de la communication	<ol> <li>Hausse du nombre de signalements</li> <li>Diminution des incidents liés à la méconnaissance des dispositifs.</li> </ol>
	3 <sup>ème</sup> phase :	
	Evaluation.	

FICHE N°10	JOURNEES DU 08 MARS ET 25 NOVEMBRE	
ORIENTATION 11	AMELIORER LA PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES AINSI QUE L'AIDE AUX VICTIMES	
OBJECTIF STRATEGIQUE	MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTE PARTICULIERS	URS INSTITUTIONNELS ET SENSIBILISER LES
ACTION N°1	Mener des actions d'information et de sensibilisation à travers des actions à des dates internationales ou nationales identifiées (25 novembre, 8 mars) afin d'avoir un impact auprès de l'ensemble des publics.	
OBJECTIFS	<ul> <li>Relayer les campagnes d'informations nationales (affiches, spots).</li> <li>Organiser des conférences débats avec les ressources municipales et des intervenants extérieurs le 8 mars, le 25 novembre,</li> <li>Coordonner des actions communes avec les professionnels travaillant au contact de femmes victimes de violences autour d'une thématique,</li> <li>Intervenir auprès des élèves ou de tout public avec des outils (spectacle, films) pour les sensibiliser à la lutte contre les violences,</li> <li>Créer et diffuser les outils d'information (dépliants, affiches),</li> <li>Communiquer avec les supports médiatiques de la commune sur les actions mises en œuvre dans la ville ou le département ou sur des sujets précis (prostitution, violences conjugales, mariages forcés, mutilations sexuelles).</li> </ul>	
CONTEXTE	Les besoins d'information du grand public et des professionnels restent importants sur un certain nombre de formes de violences qui n'ont fait l'objet de peu de communication (viol, prostitution, agressions sexuelles) sur le territoire; De plus il a été constaté un déficit d'information sur les droits créés par les récentes évolutions législatives.	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Développer la prévention « grand public » en intensifiant la communication autour du phénomène (programme annuel de communication à établir, médiatisation du rapport d'activité, utilisation des médias locaux, notamment, diffusion des tracts et dépliants auprès de tous les partenaires ;	
PILOTE(S)	CCAS	
PARTENAIRES	Police, services municipaux, associations, CAF, Éducation nationale.	
FINANCEURS	Ville, FIPD, Département	
BENEFICIAIRES	Le grand public, les professionnels, les victimes	
	CALENDRIER  1ère phase : Mobilisation des acteurs  2ème phase : L'organisation des journées	<ul> <li>INDICATEURS</li> <li>Le nombre de participants aux actions en direction du grand public,</li> <li>Le nombre de participants aux actions en direction des professionnels,</li> <li>La pertinence des actions mises en place.</li> </ul>
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	3ème phase : Définition des thématiques abordées lors des journées et des supports utilisés  4ème phase : Réalisation des actions programmées  5ème phase : Evaluation	RESULTATS ATTENDUS  1. Augmentation des participations aux différentes actions de sensibilisation  2. Une meilleure connaissance des professionnels de l'actualité de la thématique,  3. Le refus de la banalisation des violences faites aux femmes

## Fiches actions pour améliorer la tranquillité publique

- Vidéo protection (fiche n°11)
- > Renforcement équipe ASVP (fiche n°12)
- > Jardins partagés (fiche nº 13)
- > Les rendez-vous urbains (fiche n°14)
- Conseil d'enfants (fiche n°15)
- Conseil de jeunes (fiche n° 16)
- Sécurité routière (fiche n° 17)
- Médiateur de nuit (fiche n° 18)
- ➤ Médiateur Justice/Ville (fiche n° 19)
- Labellisation d'un point d'accès au droit (fiche n° 20)
- Charte de civilité: outil du mieux vivre ensemble (fiche n°21)

FICHE N°11	VIDEO PROTECTION	
ORIENTATION 1	CONJUGUER LES ACTIONS POUR UNE INTERVENTION GLOBALE DANS L'ENSEMBLE DES QUARTIERS	
OBJECTIF STRATEGIQUE 2	PERMETTRE LA COHERENCE DES INTERVENTIONS EN MATIERE DE PREVENTION, SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE A L'ECHELLE COMMUNALE	
ACTION N°1	Mise en œuvre d'un dispositif de vidéo protection dans les quartiers prioritaires	
OBJECTIFS	<ul> <li>Dissuader et contribuer à la prévention de la délinquance,</li> <li>Améliorer la sécurité des espaces publics, la qualité de vie et la sécurité du territoire communal,</li> <li>Faciliter l'intervention et les investigations des forces de sécurité de l'Etat.</li> </ul>	
CONTEXTE	Evolution des actes délictueux, modification du type de délinquance, identification de secteurs géographiques à forte délinquance.	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mise à disposition de vidéo exploitable par les forces de police en cas d'actes délictueux pour l'identification des personnes responsables.	
PILOTE(S)	Direction affaires générales, CLSPD	
PARTENAIRES	Police nationale, bailleurs, établissements publics.	
FINANCEURS	Ville, FIPD	
BENEFICIAIRES	Les habitants et les usagers des territoires les plus soumis à des actes troublant la tranquillité publique.	
	CALENDRIER INDICATEURS	
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	1 <sup>re</sup> phase: 1Identification des problématiques locales 2ème phase: Définition de l'architecture du dispositif de vidéo protection dans ses dimensions techniques, organisationnelles, humaines, stratégiques et financières 3ème phase: Plan de communication avant l'installation	<ul> <li>Evolution des actes délictueux</li> <li>Modification du type de délinquance</li> <li>Nombre et types de plaintes</li> </ul> RESULTATS ATTENDUS <ol> <li>Réduction du phénomène d'incivilité et de délinquance,</li> <li>Augmentation du taux d'élucidation des faits</li> </ol>
	4 <sup>ème</sup> phase: Installation et mise en service du dispositif	délictueux,  3. Diminution du sentiment d'insécurité

FICHE N°12	R	ENFORCEMENT EQUIPE ASVP
ORIENTATION 8	DEVELOPPER L'ESPRIT CIVIQUE ET LA CITOYENNETE	
OBJECTIF STRATEGIQUE 1	FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS CIBLANT LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE, DU RESPECT ET LA PREVENTION DE LA VIOLENCE AUPRES DE L'ENSEMBLE DES PUBLICS.	
ACTION N°1	Renforcement des effectifs des a	gents de surveillance de la voie publique (ASVP).
OBJECTIFS	<ul> <li>Permettre à Madame La Maire l'exercice de son pouvoir de police et d'assurer des missions de sécurité publique,</li> <li>Mettre en place un dispositif de surveillance de la voie publique destiné à améliorer le stationnement, la circulation, la sécurité des entrées et sorties des écoles,</li> <li>Favoriser tant que possible une démarche de médiation,</li> <li>Sanctionner les infractions au code de la route, au code de la santé publique et rendra opposable le règlement général de la circulation, du stationnement, des espaces verts et des marchés sur la commune d'Orly.</li> </ul>	
CONTEXTE	La commune d'Orly connaît diverses incivilités et infractions à la réglementation, notamment l'installation de voitures ventouses, le stationnement sauvage et dangereux (en double file, sur les passages piétons, sur les trottoirs), les déjections canines et divers dépôts sauvages sur les trottoirs et espaces publics. Ces comportements altèrent les missions de sécurité publique exercées par la Maire. Afin de combattre ces agissements, la commune d'Orly ne dispose de quatre postes d'ASVP, mais en l'absence d'un commissariat sur le territoire de la commune, il est nécessaire de renforcer la présence d'agents assermentés sur la voie publique.	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Renforcer les effectifs du dispositif existant.	
PILOTE(S)	Direction des affaires générales.	
PARTENAIRES	Police nationale, les services de la ville	
FINANCEURS	FIPD, ville	
BENEFICIAIRES	Présence des nouveaux effectifs s	sur les quartiers prioritaires
	CALENDRIER	INDICATEURS
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	<b>1<sup>ère</sup> phase</b> : Recrutement 2 <b>ème phase</b> : Formation si nécessaire	<ul> <li>Nombre de verbalisation</li> <li>Nombres des incivilités constatées</li> <li>Retour fait par les Orlysiens sur le déploiement des ASVP</li> </ul> RESULTATS ATTENDUS
	<b>3ème phase :</b> Déploiement	<ol> <li>Hausse des verbalisations</li> <li>Baisse des incivilités</li> <li>Satisfaction des Orlysiens</li> </ol>

FICHE N°13	JARDINS PARTAGES		
ORIENTATION 2	PERMETTRE UNE REAPPROPRIATION DURABLE DES ESPACES PUBLICS AFIN DE RENFORCER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE		
OBJECTIF STRATEGIQUE 3	l .	ACCENTUER LA DEMARCHE LIEE A LA PROBLEMATIQUE DE L'OCCUPATION DES ESPACES PUBLICS DANS LA PROGRAMMATION OPERATIONNELLE DES PROJETS DE RENOVATION URBAINE	
ACTION N°1	Mettre à disposition des habitants des lots de terrain pour faire des jardins avec une vocation sociale et intergénérationnelle.		
OBJECTIFS	<ul> <li>Décloisonner les quartiers,</li> <li>Favoriser par une démarche intergénérationnel le mieux vivre ensemble,</li> <li>Fédérer les publics autour des valeurs du développement durable.</li> </ul>		
CONTEXTE	Le territoire de la ville est découpé en « quartiers » ayant peu d'interactions en dehors des festivités municipales. Méconnaissance des habitants des autres quartiers. Les activités pratiquées par les Orlysiens le sont au sein de groupes homogènes (âges, origines géographiques, situations familiales etc.)		
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Appropriation de l'espace par le groupe de participants,  Création d'une dynamique de groupe,  Mise en place de moments festifs interquartiers (présentation des récoltes, journées du jardinage etc.		
PILOTE(S)	GUP (gestion urbaine de proximité), clubs de préventions, l'association Trait-d' Union.		
PARTENAIRES	Les conseils de quartiers, les bailleurs sociaux, CCAS (conseil des séniors, crèches, RAM), Ecoles, accueils de loisirs, les structures du service jeunesse, le centre social, les espaces verts de la ville.		
FINANCEURS	Ville, politique de la ville		
BENEFICIAIRES	L'ensemble des orlysiens.		
	CALENDRIER	INDICATEURS	
MODALITES DE	1 <sup>re</sup> phase: Définition du lieu de réalisation (terrains mitoyens à différents quartiers).  2ème phase: Concertation	<ul> <li>Type de public fréquentant les jardins,</li> <li>Nombre de participants et leurs origines géographiques,</li> <li>Type d'actions proposées par les acteurs sociaux au sein du jardin partagé.</li> </ul>	
MISE EN ŒUVRE	avec les acteurs institutionnels et les	RESULTATS ATTENDUS	
	habitants pour élaborer le cahier des charges.	<ol> <li>Des échanges entre les personnes,</li> <li>Respect des lieux</li> </ol>	
	3 <sup>ème</sup> phase : Lancement du projet avec évaluation	<ul><li>3. Dynamique de groupe</li><li>4. Appropriation de l'espace</li></ul>	
	continue.	5. Création de pôles de convivialité	

FICHE N°14	LES RENDEZ-VOUS URBAINS		
ORIENTATION	PERMETTRE UNE REAPPROPRIATION DURABLE DES ESPACES PUBLICS AFIN DE RENFORCER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE		
OBJECTIF STRATEGIQUE	RENFORCER L'APPROPRIATION DE	S ESPACES PUBLICS PAR LES HABITANTS	
ACTION N°1	Animation de la Gestion Urbaine de	Proximité	
	Gestion des espaces extérieurs publics ou privés (voirie, places, squares, espaces résidentiels etc.) du point de vue de leur qualification, entretien, propreté, éclairage, signalétique et appropriation par les habitants,		
OBJECTIFS	Gestion du stationnement, public qualification, régulation et appropr	c ou privé, en ouvrage ou aérien du point de vue de sa lation par les habitants,	
	Gestion des parties communes du pet appropriation par les habitants,	point de vue de leur qualification, entretien, propreté, éclairage	
	modes de stockage, de collecte et c		
CONTEXTE	Les quartiers où se développe la GUP ont fait l'objet de Projets de Rénovations Urbaines, afin de pérenniser les investissements et le cadre de vie renouvelé des habitants, il est important d'assurer une veille, et des actions transversales permettant une réactivité des services (ville, bailleurs) et un retour auprès des habitants.		
	Organisation des rendez-vous urbains (diagnostics en marchant) sur six quartiers de la ville deux fois par an.		
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mise en place d'un observatoire de la gestion (part et coût du vandalisme sur patrimoine des bailleurs et de la ville, données sur les retraits des véhicules épaves et ventouses, etc.)		
	Lancement d'une campagne de communication sur différents thèmes de la GUP (Gestion différenciée des espaces verts, rapport à l'animal, traitement des façades, procédure de retr des véhicules etc.)		
PILOTE(S)	Direction du développement urbain – Chargé de mission Gestion Urbaine de Proximité		
PARTENAIRES	Bailleurs sociaux : Valophis Habitat, ICF la Sablière, Services municipaux : DST, SCHS, ASVP, Centre social, Politique de la Ville		
FINANCEURS	ANRU, Ville, bailleurs		
BENEFICIAIRES	Les habitants des quartiers concernés		
	CALENDRIER	INDICATEURS	
	<b>1ère phase</b> : diagnostic réalisé	<ul> <li>Comité de pilotage annuel présentant le bilan des actions engagées par la GUP</li> <li>Evaluation de la GUP par les habitants (en 2015)</li> </ul>	
	sur l'ensemble des quartiers du	RESULTATS ATTENDUS	
	grand ensemble en 2010 <b>2ème phase</b> : Début des premiers rendez-vous urbains en 2011	Maintien de la qualité retrouvé des quartiers suite  aux projets de répoyation urbaine.	
MODALITES		aux projets de rénovation urbaine  2. Développement de la transversalité sur les actions	
DE MISE EN		de gestion entre les services municipaux et les	
ŒUVRE		bailleurs	
	3ème phase : Lancement de	3. Meilleure réactivité des services (ville et bailleurs)	
	l'observatoire de gestion,	face aux dysfonctionnements constatés par les	
	évaluation de la GUP par les habitants en 2015	habitants  4. Développement de l'appropriation de l'espace public par les habitants	

FICHE N°15	CONSEIL D'ENFANTS	
ORIENTATION 8	DEVELOPPER L'ESPRIT CIVIQUE ET LA CITOYENNETE	
OBJECTIF STRATEGIQUE 3	1	S AYANT POUR OBJECTIF D'IMPLIQUER LES ENFANTS EUR PROPRE CITOYENNETE
ACTION N°2	Inciter les enfants orlysi	ens à s'impliquer dans la vie de la commune
OBJECTIFS	<ul> <li>Faire connaître auprès des enfants les institutions, les acteurs, les objets de la démocratie locale,</li> <li>Aider les enfants à faire l'expérience de l'engagement civique,</li> <li>Permettre aux enfants d'expérimenter la démocratie locale.</li> </ul>	
CONTEXTE	Absence d'intérêt des enfants pour la vie municipale, par méconnaissance. Faible engagement civique des jeunes. Première étape d'éducation à la démocratie.	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Sensibiliser les enfants à la citoyenneté, créer une instance d'expression pour les enfants. Associer le conseil des enfants la prise de décision sur tous les sujets qui les concernent.	
PILOTE(S)	L'animateur du conseil d'enfants	
PARTENAIRES	Education nationale, le conseil municipal, Services enfance/éducation, Centre social, l'Anacej (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes).	
FINANCEURS	Ville, Fonds politique de la ville	
BENEFICIAIRES	Enfant (10-11 ans)	
	CALENDRIER	INDICATEURS
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	1 <sup>re</sup> phase: Création de l'instance et de son règlement  2 <sup>ème</sup> phase: Sensibilisation à la création de l'instance  3 <sup>ème</sup> phase: Mise en place de l'instance	<ul> <li>Le taux de participation à l'élection des représentants,</li> <li>L'implication des membres (assiduité, propositions),</li> <li>La prise en compte des propositions par le conseil municipal,</li> <li>La participation des jeunes aux actions initiées par le conseil des jeunes.</li> </ul> RESULTATS ATTENDUS <ol> <li>Education à la citoyenneté,</li> <li>Implication des enfants dans la vie de la politique locale,</li> <li>Rapprochement des instances municipales au plus près des enfants.</li> </ol>

FICHE N°16	CONSEIL DE JEUNES	
ORIENTATION 8	DEVELOPPER L'ESPRIT CIVIQUE ET LA CITOYENNETE	
OBJECTIF STRATEGIQUE 3	FAVORISER LES PROJETS AYA ACTEURS DE LEUR PROPRE C	ANT POUR OBJECTIF D'IMPLIQUER LES JEUNES COMME CITOYENNETE
ACTION N°1	Inciter les jeunes orlysiens à s'impliquer dans la vie de la commune	
OBJECTIFS	<ul> <li>Développer des lieux d'expression et de participation des jeunes dans un souci de dialogue et de co-construction de projets,</li> <li>Soutenir et valoriser les actions des jeunes engagés dans les dispositifs de participation au niveau local,</li> <li>Favoriser le dialogue avec et entre les jeunes,</li> <li>Développer l'engagement citoyen.</li> </ul>	
CONTEXTE	Difficultés de dialogue entre les générations, désengagement politique et civique des jeunes, volonté d'adapter les réponses municipales aux préoccupations et difficultés de la jeunesse orlysienne.	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, créer des instances d'expression, associer les instances de jeunes à la prise de décision sur tous les sujets qui les concernent.	
PILOTE(S)	L'animateur du conseil de jeunes	
PARTENAIRES	Education nationale, le conseil municipal, les services enfance/éducation et jeunesse, le Centre social, L'Anacej (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes).	
FINANCEURS	Ville, Fonds politique de la ville	
BENEFICIAIRES	Jeunes et jeunes adultes (15-25 ans)	
	CALENDRIER	INDICATEURS
MODALITES DEMISE EN ŒUVRE	1 <sup>re</sup> phase: Création de l'instance et de son règlement  2ème phase: Sensibilisation à la création de l'instance  3ème phase: Mise en place de l'instance	<ul> <li>Le taux de participation à l'élection des représentants,</li> <li>L'implication des membres (assiduité, propositions),</li> <li>La prise en compte des propositions par le conseil municipal,</li> <li>La participation des jeunes aux actions initiées par le conseil des jeunes.</li> </ul> RESULTATS ATTENDUS <ol> <li>Une implication des jeunes dans la vie de la politique locale,</li> <li>Des réponses adaptées aux différents publics jeunes,</li> <li>Rapprochement des instances municipales au</li> </ol>

FICHE N°17		SECURITE ROUTIERE
ORIENTATION 9	DEVELOPPER L'EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE DE MANIERE CONCERTEE ET DEVELOPPER UNE CONSCIENCE CITOYENNE	
OBJECTIF STRATEGIQUE 1	DEVELOPPER LES ACTIONS E L'ENSEMBLE DE LA POPULAT	DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION AUPRES DE FION
ACTION N°1	Participation à la semaine e	uropéenne de la mobilité et de la sécurité routière.
OBJECTIFS	<ul> <li>Former les enfants à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons.</li> <li>Sensibiliser les adolescents à avoir des comportements responsables dans les espaces de circulation,</li> <li>Sensibiliser les adultes aux conséquences des infractions les plus courantes du code de la route.</li> </ul>	
CONTEXTE	Nombre important d'accidents sur la commune. Nombre importants d'enfants se déplaçant seuls. Prise de risque des adolescents dans leurs comportements sur la voie publique.	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mise en place d'ateliers ponctuels, Actions récurrentes de sensibilisations (écoles, ALSH), réalisation d'activités intergénérationnelles sur le partage du même espace de circulation.	
PILOTE(S)	Enfance, jeunesse, CCAS	
PARTENAIRES	Education nationale, Département, Police nationale, ASVP, Association de Prévention Routière, MAIF.	
FINANCEURS	Ville, PDSR (plan départemental de la sécurité routière) (voir fondations)	
BENEFICIAIRES	Enfants de 4 à 12 ans, adoles	scents de 12 à 18 ans, adultes
	CALENDRIER	INDICATEURS
	1 <sup>re</sup> phase: Création d'un groupe de travail sur la thématique de la sécurité routière. 2 <sup>ème</sup> phase: Mise en place des différentes actions élaborées par le groupe de	<ul> <li>Nombre d'accidents sur la commune impliquant des Orlysiens,</li> <li>Evaluation type questionnaire pour les élémentaires (permis piétons),</li> <li>Le nombre d'infractions commises par les moins de 25 ans.</li> </ul>
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	travail.  3 <sup>ème</sup> phase :La mise en place de la semaine de la sécurité routière.	RESULTATS ATTENDUS  1. Diminuer les accidents et les incivilités routières, 2. Inciter au respect du code de la route, 3. Appréhender l'utilisation de l'espace de circulation avec civisme (respect de la loi) et civilité (respect des autres).

FICHE N°18	MEDIATEURS DE NUIT	
ORIENTATION 10	OBTENIR UNE MEILLEURE EFFICACITE DE LA PREVENTION DES ATTEINTES AUX BIENS ET DE LA VIOLENCE ACQUISITIVE	
OBJECTIF STRATEGIQUE 2	FAVORISER LA MEDIATION ET LA COMMUNICATION DANS LES QUARTIERS ET AUPRES DE LA POPULATION POUR LIMITER LA DELINQUANCE ET LES INCIVILITES	
ACTION N°1	Développer la médiation de nuit dans les quartiers à forte concentration de population,	
OBJECTIFS	<ul> <li>Lutter contre le sentiment d'insécurité,</li> <li>Assurer une présence régulière la nuit,</li> <li>Faciliter ou réguler le dialogue entre les différentes catégories d'habitants (groupes de jeunes, personnes âgées, habitants, SDF).</li> </ul>	
CONTEXTE	Constat de nombreuses incivilités en dehors de la présence des institutions (bailleurs). Nuisances nocturnes régulières. Conflits entre les habitants et les fauteurs de troubles.	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mise en place de médiateurs de nuit pour faciliter et réguler le dialogue entre les habitants, répondre aux personnes isolées et/ou désemparées.  Sensibiliser les acteurs institutionnels aux problématiques rencontrées.	
PILOTE(S)	Direction des affaires générales, bailleurs sociaux	
PARTENAIRES	Police nationale, Assistantes sociales, clubs de prévention, amicales des locataires, conseils de quartiers	
FINANCEURS	Ville, FIPD, Politique de la Ville, Bailleurs sociaux	
BENEFICIAIRES	Habitants	
	CALENDRIER	INDICATEURS
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	1 <sup>re</sup> phase: Diagnostic des nuisances nocturnes et recensement des besoins.  2 <sup>ème</sup> phase: Définition du profil (prestataire extérieur ou formation interne).  3 <sup>ème</sup> phase: Mise en place des interventions  4 <sup>ème</sup> phase: Evaluation	<ul> <li>Nombre de dégradations,</li> <li>Nombre de conflits de voisinages traités,</li> <li>Nombre de signalements,</li> <li>Nombre d'incivilité.</li> </ul> RESULTATS ATTENDUS <ol> <li>Marginalisation des nuisances nocturnes,</li> <li>Réduire le sentiment d'insécurité</li> <li>Créer un espace de résolution de conflits</li> </ol>

FICHE N°19	MEDIATEUR JUSTICE-VILLE	
ORIENTATION 4	ACCOMPAGNER LES VICTIMES ET FAVORISER L'ACCES AU DROIT	
OBJECTIF STRATEGIQUE 3	INSTALLER DES INTERVENA	NTS DE PROXIMITE
ACTION N°1	Mettre en place une permanence d'orientation et d'accompagnement des victimes dans leur première démarche.	
OBJECTIFS	<ul> <li>Permettre aux victimes de connaître leurs droits,</li> <li>Mettre en place une démarche de médiation dans les conflits et litiges de voisinage,</li> <li>Orienter les victimes dans leurs parcours judiciaires.</li> </ul>	
CONTEXTE	Forte fréquentation à la permanence du Correspondant du parquet (400 personnes/an). Suppression du poste de Correspondant du parquet	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Création du poste médiateur justice-ville. Recrutement de l'agent contractuel. Mise en place des permanences.	
PILOTE(S)	Coordinateur du CLSPD	
PARTENAIRES	Tribunal de Créteil, Police nationale, le délégué à la cohésion police population, services sociaux, la maison des droits et des solidarités	
FINANCEURS	Ville, FIPD	
BENEFICIAIRES	L'ensemble des Orlysiens	
	CALENDRIER	INDICATEURS
		<ul> <li>Fréquentation de la permanence,</li> <li>Les thématiques traitées lors des rendez-vous,</li> <li>L'issue après l'intervention.</li> </ul>
	1 <sup>re</sup> phase :	
	Définition du profil.	RESULTATS ATTENDUS  1. Améliorer l'accueil et l'orientation des
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	2 <sup>ème</sup> phase : Recrutement. 3 <sup>ème</sup> phase : Mise en place des permanences.	victimes,  2. Création d'un espace de proximité d'accès au droit,  3. Instaurer une relation et un lien positif avec
		la justice.

FICHE 20	LABELLISATION D'UN PAD (point d'accès aux droits)	
ORIENTATION 4	ACCOMPAGNER LES VICTIMES ET FAVORISER L'ACCES AUX DROITS	
OBJECTIF STRATEGIQUE 2	INSTALLER DES INTERVENAN	NTS DE PROXIMITE
ACTION N°1	CREER UN LIEU D'INFORMATION ET D'ACCES AUX DROITS DANS LES DOMAINES JURIDIQUES, DU LOGEMENT, DU DROIT AU TRAVAIL, DE L'AIDE ADMINISTRATIVE, DE L'AIDE AUX VICTIMES etc.	
OBJECTIFS	<ul> <li>Faciliter l'accès aux habitants à l'information et à leurs droits,</li> <li>Lutter contre l'isolement</li> <li>Orienter les victimes dans leur parcours judiciaire</li> </ul>	
CONTEXTE	L'accès à l'information et plus particulièrement aux droits dans sa globalité est un besoin qui a été clairement identifié.	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Développer un point d'accès aux Droits (Labellisation PAD)	
PILOTE(S)	Coordinateur du CLSPD	
PARTENAIRES	CIFF, L'ADIL, PACT 94, médiateur justice/ville, les Notaires Associés, le Conciliateur justice ville, le délégué à la Cohésion police/population, l'union Fédérale des Consommateurs, La Ligue des Droits de l'Homme, la FNATH, La Confédération Générale du Logement	
FINANCEURS	Ville, CADP	
BENEFICIAIRES	Tout public	
	CALENDRIER	INDICATEURS
	1 <sup>ère</sup> phase : Diagnostic  2 <sup>ème</sup> phase : Détermination du lieu d'implantation	<ul> <li>L'implication des partenaires,</li> <li>Les constats des incivilités notamment lors des rendez-vous de gestion urbaine,</li> <li>Le nombre de plaintes,</li> <li>Le nombre d'interventions des ASVP.</li> </ul>
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	3 <sup>ème</sup> phase : Mise en place	RESULTATS ATTENDUS
	du travail partenarial et détermination des différentes permanences <b>4</b> <sup>ème</sup> <b>phase</b> : bilans intermédiaires et bilan annuel	<ol> <li>Meilleure connaissance des habitants de leurs droits et obligations</li> <li>Un accès aux aides et dispositifs facilité</li> <li>Repérer les habitants en situation d'isolement</li> </ol>

FICHE N°21	CHARTE DE CIVILITE : OUTIL DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE	
ORIENTATION 8	DEVELOPPER L'ESPRIT CIVIQUE ET LA CITOYENNETE	
OBJECTIF STRATEGIQUE 2	METTRE EN COHERENCE LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA CITOYENNETE DANS TOUS LES LIEUX ET ESPACES PUBLICS, ECOLES, MAIRIE ET INSTITUTIONS PUBLIQUES	
ACTION N°1	Permettre l'appropriation du contenu de la charte de civilité.	
OBJECTIFS	<ul> <li>Diffuser la « charte de civilité »</li> <li>Communiquer sur son contenu</li> <li>Favoriser son appropriation par les différents publics</li> </ul>	
CONTEXTE	Constat de nombreuses incivilités, élaboration de la « charte de civilité » suite aux rencontres citoyennes de 2014 et constat de la non-appropriation du contenu par les différentes populations.	
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mise en place d'une commission de promotion de la « charte de la civilité », communication sur l'existence et le contenu de la « charte de civilité », sensibiliser les orlysiens aux conséquences de leurs incivilités.	
PILOTE(S)	Commission de la promotion de la « charte de la civilité »	
PARTENAIRES	Education nationale (écoles, collèges), les services municipaux (Enfance, jeunesse, ASVP), CCAS (conseil des Séniors), Bailleurs, commerces, conseils de quartiers.	
FINANCEURS	Ville, fonds de la politique de la ville	
BENEFICIAIRES	L'ensemble des orlysiens (adultes, jeunes, enfants)	
MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	CALENDRIER	INDICATEURS
	<b>1<sup>re</sup>phase</b> : communication sur la charte	<ul> <li>L'implication des partenaires,</li> <li>Les constats des incivilités notamment lors des rendez-vous de gestion urbaine,</li> <li>Le nombre de plaintes,</li> <li>Le nombre d'interventions des ASVP.</li> </ul>
	2 <sup>ème</sup> phase :	RESULTATS ATTENDUS
	la mise en place d'actions d'appropriation	
	3 <sup>ème</sup> phase :  constat de l'évolution des comportements et du nombre d'incivilités	<ol> <li>Appropriation de la charte,</li> <li>Baisse des incivilités,</li> <li>Favoriser le « mieux vivre ensemble ».</li> </ol>